

Deux décisions intéressantes en Cour de Magistrat

M. le magistrat F.-N. Lacoursière vient de rendre jugement dans deux causes municipales importantes dans lesquelles la municipalité de la paroisse d'Yamachiche était partie d'une part, et certains contribuables d'Yamachiche dans la première cause, et la Corporation du Conseil Municipal du Comté de St-Maurice et la paroisse de St-Barnabé, intéressée, dans la seconde, d'autre part.

Ces procès étaient inscrits en cours depuis trois ans, mais ont été plaidés en novembre dernier, et jugement a été rendu dernièrement.

Ces causes suscitaient un vif intérêt et elles avaient été précédées de discussions et de débats animés entre les parties contestantes.

La première cause portait sur l'interprétation de la loi de voirie dans les chemins de grande communication.

En 1922, malgré l'opposition de la municipalité rurale, le Gouvernement Provincial construisait en "sable et glaise" dans Yamachiche, un chemin de grande communication pour relier les autres paroisses du comté de St-Maurice avec la route Montréal-Québec.

La moitié du coût des travaux avait été réclamée à la municipalité qui dut assumer à sa charge, comme part contributive dans la construction ou amélioration du dit chemin.

En 1923, surgissait la question d'entretenir ce chemin suivant les exigences du Département de la Voirie, et la Municipalité, sans règlement préalable, crut avantageux de mettre cet entretien en régie et passait à cet effet une résolution et signait un contrat de régie avec le Ministre de la voirie, s'engageant à donner \$100 par mille.

Plus tard, le Conseil Municipal passait un règlement pour prélever sur les contribuables, ou passait le dit chemin, cette contribution de \$100 par mille.

En 1925, il tentait d'exécuter ce règlement par un rôle de perception sur cette partie de la municipalité, en l'espèce, les rangs de la Petite-Rivière, de Vide-Poche, Petite-Acadie et Grand-Ruisseau.

Les intéressés, se croyant lésés en droit et en justice, et s'appuyant sur la non-existence d'un règlement contraire au statut, demandaient la cessation du rôle de perception. M. le magistrat Lacoursière leur a donné gain de cause, en cassant le rôle de perception avec frais et dépens pour la défenderesse, la municipalité d'Yamachiche.

La seconde cause provenait d'une difficulté qui s'était élevée entre les

paroisses d'Yamachiche et de St-Barnabé, à la suite de la disparition de la municipalité de St-Thomas de Caxton, par proclamation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, en 1918.

Il s'agissait ici de déterminer la part contributive de chaque municipalité dans les travaux d'une route comme, sous le nom de Moulin Deschênes, située maintenant partie dans Yamachiche, partie dans St-Barnabé, avec un pont considérable qui couvre à cet endroit la grande Rivière d'Yamachiche.

Avant et pendant l'existence de la municipalité de St-Thomas, tout le territoire de la concession où se trouve cette route, contribuait aux travaux de la dite route, et avant la création de St-Thomas en municipalité, tout le territoire appartenait à St-Barnabé qui assumait entièrement les travaux de voirie.

Mais lors du démembrement de St-Thomas, une partie notable du même territoire fut soustraite à la paroisse de St-Barnabé et transférée à celle d'Yamachiche. En compensation de cette perte de territoire, la paroisse de St-Barnabé réclamait le concours de sa voisine pour les travaux de voirie jusqu'au pont compris, tandis que Yamachiche, vu la ligne de démarcation irrégulière entre les municipalités voisines, ne se rendant pas au dit pont, s'opposait à la contribution de tels travaux et ne voulait assumer que la partie du chemin sise dans son territoire.

La question relevait de la juridiction du Conseil du Comté où elle fut débattue longtemps et avec chaleur par les représentants d'Yamachiche et de St-Barnabé. Enfin, après avoir entendu les parties, examiné les rapports de plusieurs surintendants, consulté les hommes de loi, la grande majorité du Conseil du Comté, trancha un règlement obligeant les deux municipalités à contribuer en part égale aux charges du pont sur la grande Rivière d'Yamachiche.

Mais la municipalité d'Yamachiche se crut lésée par cette décision et la soumit aux tribunaux. Elle fut plaidée en novembre en cour du magistrat aux Trois-Rivières, et Son Honneur le juge Lacoursière vient de confirmer la décision du Conseil du Comté de St-Maurice et de débouter avec frais et dépens, l'action de la demanderesse, la municipalité rurale d'Yamachiche.

Ainsi se termine cette longue difficulté qui menaçait de s'éterniser entre deux paroisses voisines et amies.

CALLES FERME UN SEMINAIRE

Le président du Mexique ne veut plus d'écoles catholiques

300 SOUS ARRETS

De nouveau les questions religieuses reviennent au premier plan, à la suite d'une plus grande activité de la police qui ferme les écoles catholiques que l'on prétend fonctionner en contravention avec les lois et arrêts des personnes que l'on dit se livrer à des menées insidieuses.

On calcule qu'entre 250 à 300 personnes ont été arrêtées au cours de ces derniers jours. Quatre écoles catholiques ont été fermées, et des étudiants et des instituteurs ont été arrêtés.

"Vive le Christ," crièrent quelques-uns des étudiants, lorsque les policiers firent leur apparition, hier matin, et fermèrent le séminaire catholique de Regina. Tous les étudiants et les professeurs, soit 225 en tout, furent conduits aux quartiers de la police pour y être interrogés. Les autorités du Séminaire, entendant crier les étudiants, leur conseillèrent de demeurer calmes et de ne pas faire de démonstration.

La police prétend avoir trouvé dans quelques-unes des institutions fermées et plusieurs maisons des documents séditieux, et que ces établissements violaient les lois en pratiquant l'enseignement religieux et en conservant des emblèmes religieux dans les classes.

À la suite de la mise en vigueur des lois religieuses, il y a un an et demi, beaucoup d'écoles catholiques fermèrent leurs portes, mais depuis un certain temps, plusieurs ont repris leurs activités, et c'est ce qui a provoqué le zèle de la police.

LEGER RETARD POUR COSGRAVE

Le train du président Cosgrave déraile.

Le train du C. N. R. parti ce matin, à 10 heures 30, de la gare Bonaventure, pour Ottawa, et transportant le président de l'Etat libre d'Irlande, l'hon. M. Cosgrave, a déraillé à Limoges, localité située à 23 milles de la capitale. Un aiguillage défectueux a causé l'accident. Le wagon dans lequel se trouvait M. Cosgrave a quitté la voie ferrée, mais ni le président ni aucun membre de sa suite n'a été blessé.

Un train parti d'urgence d'Ottawa, est venu prendre les wagons en panne et assurer la continuité du voyage sans autre encombre.

LINDBERGH AUX TROIS-RIVIERES

Il est très probable que le célèbre aviateur Lindbergh ne sera pas aux Trois-Rivières le 2 février prochain, mais ceci importe peu car nous aurons avec nous ce jour-là les anciens du Gesù qui nous serviront un vrai régal de gaieté en interprétant le grand succès théâtral: "La Chemise du Notaire" comédie en 3 actes.

Les acteurs sont: MM. Hector Charland, Louis-Philippe Hébert, directeur, Conrad Gauthier, Paul Givernmont, F. Dufresne, G. Carmel, L.-P. Mercier, A. Amiraull, C.-A. Valleraud, L.-C. Trempe, M. Lambert, G. Gaboury, etc. Monsieur Hector Charland joue le principal rôle dans la comédie et nous donnera quelques monologues de son répertoire.

L'Orchestre des Anciens D. L. S. exécutera un brillant programme musical sous la direction de M. Ivanhoe Trudel.

Le plan est déposé à la Pharmacie Normand. Sièges réservés, \$1.00. Galerie, 75 sous.

Hâtons-nous car les billets s'épuisent rapidement.

ENCORE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Depuis des mois on travaille tous les dimanches à la construction de l'embranchement des Chemins de fer Nationaux passant par les Cluets Shawinigan. En présence de ces violations si fréquentes et si obstinées de la loi, nous nous demandons comment il se fait que cette loi du repos dominical soit si facilement appliquée et si rigoureusement observée dans toutes les autres provinces du Dominion et qu'elle soit si difficile d'application dans notre province.

Le Procureur Général pourrait sans doute nous renseigner sur le sujet. Pas plus que le premier-ministre, nous ne voudrions faire du travail du dimanche une question politique. Voilà pourquoi nous demandons les raisons qui rendent si difficile pour son gouvernement ou pour tout parti politique de régler la question. En se rendant à notre désir il la sort de la politique en montrant que tous les partis se trouveront toujours en face des mêmes difficultés.

DANS NOS COLLEGES CLASSIQUES

Statistiques compilées par le gouvernement.

Le Québec possède actuellement dix-neuf collèges classiques, recevant une somme globale annuelle de \$190,000, de la part du gouvernement provincial.

Suivant les plus récentes statistiques, il ressort que 8,492 garçons fréquentent nos maisons d'enseignement secondaire et que le nombre des professeurs est de 742.

L'institution qui a le plus fort contingent d'élèves est le collège Sainte-Marie, rue Bleury, et dirigé par les RR. PP. Jésuites. On y compte 815 enfants et jeunes gens. Le suit de près, le collège de Lévis, avec 736. Pour l'intelligence de nos lecteurs, nous publions à même la liste complète des collèges, avec l'enregistrement à date: Châteauguay, 610 élèves, 46 professeurs; Joliette, 430 élèves, 49 professeurs; L'Assomption, 358 élèves, 38 professeurs; Lévis, 736 élèves, 64 professeurs; Mont-Laurier, 134 élèves, 25 professeurs; Loyola, 428 élèves, 23 professeurs; Sainte-Marie, 815 élèves, 42 professeurs; Nicolet, 356 élèves, 51 professeurs; Rigaud, 460 élèves, 32 professeurs; Rimouski, 338 élèves, 17 professeurs; St-Alexandre de la Gatière, 200 élèves, 36 professeurs; Ste-Anne-de-la-Pérade, 683 élèves, 12 professeurs; St-Hyacinthe, 441 élèves, 66 professeurs; St-Jean, 296 élèves, 40 professeurs; St-Laurent, 571 élèves, 33 professeurs; Ste-Thérèse, 262 élèves, 54 professeurs; Sherbrooke, 503 élèves, 47 professeurs; Trois-Rivières, 470 élèves, 40 professeurs; Valleyfield, 280 élèves, 29 professeurs.

ONTARIO SUR LA VOIE MAUVAISE

Plus de 200 requêtes de divorce devant le sénat.

Ottawa, 30. — Plus de deux cents applications en divorce seront étudiées par le comité du divorce du sénat au cours de la session qui vient de s'ouvrir. A date, 196 requêtes pour annulation de mariage ont été déposées devant le comité, annonce l'hon. sénateur Willoughby, président.

Le sénateur Willoughby a déclaré qu'il présenterait un bill ayant pour but la création d'une Cour de divorce en la province d'Ontario. La plupart des applications émanent de cette province, a-t-il dit. On croit que ce bill sera reçu favorablement.

GROSSES QUESTIONS A RESOUDRE

IMPORTANTES QUESTIONS QUE LA COUR SUPREME DECIDERA

Ottawa, 30. — La Cour Suprême du Canada, commencera son terme d'hiver, lundi prochain. Trois causes sont particulièrement intéressantes. Le plus haut tribunal du pays décidera si des femmes peuvent être nommées au Sénat, maintenant qu'il y a une femme député. A ce sujet, il devra donner une définition exacte du mot "personne," mentionné dans l'Acte de l'Amérique du Nord. C'est le gouvernement fédéral qui demande cette interprétation.

Une autre cause est celle de la province de la Nouvelle-Ecosse, qui veut savoir si réellement elle est responsable des dépenses de la milice envoyée au Cap Breton, il y a six ans, pour réprimer des troubles, lors d'une grève de mineurs. Le gouvernement fédéral veut se faire rembourser, et la Province semble peu disposée à le faire.

Puis la Cour devra également décider du différend entre les autorités fédérales et provinciales, sur le contrôle de la navigation aérienne. Le conflit existe particulièrement entre le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec. Les autorités fédérales prétendent qu'elles ont le droit d'accorder des licences aux pilotes-aviateurs et qu'elles seules peuvent faire des règlements concernant l'aviation civile, dans n'importe quelle partie du pays. Le gouvernement fédéral veut avoir l'opinion de la Cour Suprême du Canada, pour savoir à quel point il a le pouvoir à ce sujet, en vertu de la constitution du Canada.

INDUSTRIE QUI PAIE BEAUCOUP

Le Canada au premier rang.

Montréal, 30. — L'année 1927 a été très prospère pour le Canada, dans l'industrie du papier.

M. R.-G. Kellogg, secrétaire de la "Canadian Pulp and Paper Association," a déclaré hier, à l'hôtel Ritz-Carlton, que le Canada fournissait 50 pour cent de la production totale du papier dans l'Amérique du Nord.

Le conférencier donna d'intéressants rapports sur les Etats-Unis et le Canada. En 1913, les Etats-Unis produisaient 1,305,000 tonnes de papier, tandis que le Canada en produisait seulement 350,000 tonnes.

LA ST-FRANÇOIS A LA PROVIDENCE

Brillante réception à M. le chanoine François Boulay, curé de la Cathédrale.

Dimanche après-midi, les orphelins de la Providence, ont offert à M. le chanoine François Boulay, curé de la cathédrale, une jolie réception à l'occasion de sa fête patronale.

La grande salle de promotions était remplie d'invités d'honneur, au nombre desquels on comptait un bon nombre de prêtres, religieux et religieuses. Les orphelins ont rendu avec beaucoup de brio un intéressant programme. Musique, chant, saynètes, compléments, tout fut parfait.

Dans sa réponse, M. le chanoine Boulay sut trouver dans son cœur sensible des paroles toutes paternelles pour celles que La Providence a particulièrement éprouvées, mais auxquelles elle a si bien réservé une Providence toute pleine de bonté qui veille sur le sort de chacune.

"Farfadette" sera donnée à l'Hôtel de Ville le 15 février

M. Hector Charland, l'éminent artiste que tout le monde connaît, est au programme.

Une belle séance en perspective.

Mercredi, le 15 février, prochain, il y aura en la salle de l'Hôtel de Ville une grande soirée au profit de l'église Ste-Marguerite de Cortone.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois a bien voulu accorder son patronage à cette séance et présidera. Les pièces au programme sont fort jolies et les jeunes filles de Notre-Dame qui les ont données l'autonne dernier ont remporté un succès sans précédent. Chaque fois on a fait salle comble et de nombreuses demandes de répétition sont venues chez les organisatrices.

Tous se rappellent encore l'énorme succès de "Farfadette", l'une des plus jolies opérettes qui soient dans le répertoire des Amateurs. Ce soir-là les artistes de Notre-Dame se sont taillé une belle

réputation et l'on entendait couramment au sortir de la représentation "on ne saurait avoir mieux à Montréal, même chez les professionnels".

Avec cela un chœur de soixante-cinq jeunes filles de la Chorale de la Cathédrale donnera quelques morceaux de la plus belle envergure.

Enfin, et pour mettre le clou à la soirée, on entendra dans des monologues appropriés, l'inimitable M. Hector Charland, cet artiste que Trois-Rivières apprécie tant et dont la réputation est universelle aujourd'hui.

Bref, cette soirée sera l'une des plus artistiques et des plus belles qui se donneront à l'Hôtel de Ville au cours de cette saison.

Personne ne devrait manquer cela, car en plus du régal artistique, que chacun aura goûté, lui restera le mérite d'avoir contribué à une bonne œuvre.

Les billets sont en vente chez Cloutier et Kemp, coin Royale et Bonaventure, où le plan de la salle est déposé.

LES FETES CARDINALICES REPORTEES A LA HUITAINE

LE PROGRAMME INTACT.

Nous avons reçu hier, un marconigramme de Son Eminence le cardinal Rouleau, actuellement sur l'Atlantique, qui vient de Rome, où le requerrait son admission au Sacré Collège en décembre dernier. Ce message par "Safis Fil" annonçait un retard de "l'Empress of Scotland" qui cingle péniblement vers l'Amérique à travers une tourmente dont les secousses sont venues jusqu'à nous. Car, le paquebot démarrait de Cherbourg, samedi dernier, ou plutôt il y levait l'ancre, car les bâtiments n'y vont pas à quai. Or, on se rappelle encore la tempête de ces jours derniers, laquelle a dû prendre sur l'Océan, des proportions affreuses, terribles. D'après les dépêches, le solide vapeur du Pacifique Canadien aurait mis cinq jours à franchir la distance ordinaire de trois jours; il n'arriverait à New-York que mercredi prochain après une course qui aura duré une dizaine de jours. Terrible fortune de mer, vraiment!

L'intervalle de quarante-huit heures qui espacait l'arrivée à

New-York de la rentrée à Québec, ne suffit plus, avec le retard qui s'accroît. Aussi bien, l'Archevêché de Québec a-t-il dû contre-mander à regret tout le programme des fêtes cardinalices qui allaient avoir lieu la semaine prochaine et aviser de ce fait, causé par une force majeure, les invités les plus lointains. D'autre part, le ministère intense dont s'accompagne dans nos paroisses le Premier Vendredi du mois aurait tenu à l'écart le clergé, advenant une célébration de fêtes dans la seconde moitié de la semaine choisie d'abord. Il a donc fallu remettre le tout à plus tard, c'est-à-dire, reporter l'exécution du programme originelle à une huitaine.

Son Eminence rentrera à Québec le 7 février au lieu du 31 janvier courant. Le programme, déjà publié commencera alors d'être vécu; il sera exactement le même avec ses dates et ses circonstances de lieu et de personnes; suivant à la lettre une semaine plus tard, aux journées correspondantes, soit les mardi, mercredi et jeudi, 14, 15 et 16 février prochain.

MORT SUBITE DE HAIG

Il a succombé à une syncope de cœur au moment où il allait se mettre au lit. Il fut commandant en chef des troupes anglaises en France au cours de la dernière guerre. Créé comte en 1919. Agé de 66 ans.

Londres, 30. — Le maréchal Haig, commandant en chef des forces anglaises en France au cours de la dernière guerre, est mort subitement la nuit dernière, à sa résidence de Londres. Le fameux soldat se préparait à se mettre au lit lorsqu'il succomba à une syncope de cœur. Il était âgé de 66 ans. Il laisse un fils âgé de 10 ans, Georges-Alexandre-Eugène Douglas Haig, vicomte Darnley.

Cette mort a jeté le deuil en Angleterre et dans tous les pays alliés. Cette disparition n'était pas attendue. Le comte Haig paraissait en excellente santé. Samedi, il était à Richmond, dans la banlieue de Londres, où il passa en revue un détachement de Boy Scouts.

Le prestige du défunt était grand dans toute l'Empire britannique. S'il fut critiqué quelques fois, le pays eut toujours confiance en lui. Il ne fit entendre aucune protestation lorsque le commandement des

L'HEURE DES HOMMES JEUDI SOIR

A LA CATHEDRALE

Tel qu'il a été annoncé en chaire dimanche dernier, le Rév. Père Giroux, rédemptoriste, prêchera la prochaine Heure-Sainte, à laquelle tous les hommes sont invités et doivent se faire un devoir d'assister.

Ceux qui, tous les mois, prennent part à ces pieux exercices, sont considérés comme membres de l'Archevêché du Très Saint Sacrement et enregistrés sur un cahier spécial; ce qui leur donne droit à une foule d'indulgences qu'ils ne gagneraient pas autrement.

Les cartes de présence ont donc leur raison d'être plus que jamais.

armées alliées, en France, fut confié, dans l'intérêt général, au maréchal Foch. Il coopéra loyalement avec les autres chefs.

Sir Douglas Haig devint le comte Haig en 1919, après son retour victorieux de la guerre. Le Parlement, pour lui manifester son estime, lui vota une somme de \$500,000. La ville de Londres lui fit une réception enthousiaste.

UNE PART PLUS GRANDE

ONTARIO VOUDRAIT UNE PART PLUS GRANDE DE CETTE ELECTRICITE.

Ottawa, 30. — Les intéressés dans la canalisation du Saint-Laurent étudient la situation qui existe entre Québec et Ontario, au sujet de cette gigantesque entreprise. D'après les rapports des ingénieurs, la plus grande partie des pouvoirs d'eau se trouveront dans la province de Québec. Jusqu'à présent, l'Ontario a utilisé presque toute son énergie électrique disponible et a même commencé à en obtenir de la province de Québec.

En tenant compte de la demande actuelle pour l'électricité, la section internationale du canal ne pourra satisfaire aux besoins pendant une dizaine d'années, et ensuite il faudra encore une fois revenir à la vapeur, à la houille, ou obtenir une partie de l'énergie électrique du Québec. Il s'agit d'égaliser la distribution de l'électricité. D'après le projet de canalisation du Saint-Laurent, Québec aura 3,000,000 c.v., et Ontario, 2,000,000 c.v. de la section internationale.

Il s'agit d'accorder à l'Ontario un autre million c.v. de Québec, laissant 2,000,000 c.v., à chacune des deux provinces industrielles. Naturellement, cette vente d'énergie électrique ne

CALLES CONTINUE TOUJOURS

SES PERSECUTIONS

Mexico, 3. — La police secrète a visité avant-hier, des bureaux qui furent autrefois les quartiers-généraux des Chevaliers de Colomb ici et de la Ligue Catholique. Personne n'y fut trouvé, mais tous les papiers et documents furent saisis, dont quelques-uns prétendent être d'un caractère séditieux.

La police apposa ensuite sur les issues les scellés du gouvernement. Huit prêtres et dix femmes sont encore détenus par la police à la suite des arrestations qui ont été faites par centaines, ces jours derniers. Quelques membres du clergé ont été condamnés à payer une amende de 500 pesos. Le Dr Benigno Esquivel, directeur du Séminaire Catholique récemment fermé, a dû payer, une amende de 1,000 pesos, soit environ \$500.

pourrait se faire qu'avec le consentement du gouvernement de Québec, mais ceux qui songent au développement futur d'Ontario ne voient que ce projet pour produire un résultat satisfaisant aux exigences de cette province.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ALMAVILLE

Baptême

Le 19—Marie-Yvonne-Pauline fille de M. et Mme Emile Guillemette. Parrain: Jean-Baptiste Hubert; marraine: Yvonne Houde.

Décès

Les funérailles de Mme Alfred Bilodeau, née Delia Gauvin, décédée le 19 janvier, à l'âge de 49 ans et 11 mois, après une longue maladie, ont eu lieu samedi le 21 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Côme Carboneau, curé de Ste-Jeanne d'Arc, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Lacerte, assisté de MM. les curés Garboureau et Lesage comme diacre et sous-diacre.

La chorale des hommes fit les frais du chant. Mme S. Landry touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: ses frères, Hormisdas, Edmond, Wellie Gauvin; ses beaux-frères: MM. Joseph Bilodeau, Léon Filion, Jules Boisclair.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, Alfred Bilodeau, deux fils: Gracien et Yvan; une fille, Aurore; deux sœurs: Mmes Edmond Beaumier, Jules Boisclair; cinq frères: Char-

les d'Ottawa; Wellie, Edmond, Hormisdas, d'Almaville; Joseph, des Trois-Rivières; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Arsène Bilodeau, Edmond Beaumier, Jules Boisclair, Jos. Bilodeau, Mmes Charles Gauvin, Wellie, Edmond et Hormisdas Gauvin, et Léon Filion. Dans l'assistance, on remarquait, ses neveux: MM. Hervé et Wellie Jacques, Raymond Filion, Frédéric Beaumier, Alfred Boisclair, Alfred et Fernand Gauvin; ses nièces: Mmes Cécile, Palma, Diana Beaumier, Simonne Boisclair, Florette, Rita, Marie-Ange et Pauline Gauvin, Gabrielle Filion.

MM. et Mmes Alexandre Gauvin, Bénédict Gauvin, Joseph Beaumier, Omer Beaumier, Alphonse Beaumier, Théophile Groudin, Hercule Héon, Ovide Gauvin; MM. Donat Gauvin, Johnny Thiellend, Tréville Pothier, Gédéon Veilleux, Odilon Régis, Ernest Drolet, Léonide Hamel, Ubald Landry, Victor Boisvert, Philias Boisvert, Wellie Richard, Donat Veilleux, Omer Beaumier, Joseph Hamel, Téléphore Groudin, Lucien Deshaies, Wilson Gauvin, Georges Gauvin, Gérard Filion, Charles Forest, Armand Pruneau, Zéphirin Cormeau, Moïse Drolet, Euclide Marchand, Donat Pruneau, Oscar Drolet, Pierre Brunsseau, Joseph Drolet, Léopold Provancher, H. Bourassa, Hormisdas Drolet, Luca Boisclair, Georges Levasseur, Wilfrid Régis, Armand Comtois, Romelus Boisclair, Arthur Pagé, Mme Adolphe Régis, Mmes Jean Beaupré, Odilon Drolet, Philippe Boisclair, Adélaïde Gagnon, Joseph Pilote, Philippe Veilleux, Louis Pagé, Henri Lord, Albert Veilleux, Zoël Hamelin, Ugele Pruneau, Joseph Comtois, Cyprien Lamothé, Emilien Provancher, Gédéon Boisclair, Thomas Roy, Pierre Lari-vière, Idgée Emond, Johnny Rivard, Louis Leclerc, Ovide Défosse, Arthur Perreault, Elzée Boisclair, Mme Vve Joseph Veilleux, Vve Joseph Drolet, Vve Joseph Langlois, Vve Donat Drolet, Eddy Marchand, Onésime Comtois, Julien Marchand, Georges Richard, Méréde Boisclair, Cyprien Ducharme, Gaspard Anger, Luc Doucet, Vve Ludger Dupresne, Eugène Lemay, A. Lamothé, Mmes Rachel Trotteclaud, Benoîte Forest, Eliane Emond, Thérèse Héon, Cécile Hamel, Bernadette Plante, Jeanne Veilleux, Rachel Drolet, Angéline Lamothé, Loretta Marchand, Onéda Biron, Corinne Lamothé, Evelynne Lamothé, Bertha Boisclair, Jeannette Guillemette, Blanche Gauvin, Angéline Gauvin, Gertrude Veilleux, Yvette Plante, Yvette Trotteclaud, Marthe Rivard, Alice Régis, Blandine Drolet, Madeleine Champagne, Lucille Lampron, Fleurette Provancher, Noëlla Gauthier, Corinne Provancher, Fabienne Dumas, et Aline Gilbey.

Boisclair spirituels Les familles Edmond Beaumier, Jules Boisclair, Hormisdas Gauvin, Ovide Héon, Téléphore Groudin, Cyprien Ducharme, M. Joseph Gauvin, Mme Vve J. Drolet, Mlle Annette Pilote.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Divers

Mmes Blandine et Florida Thi-

beault, de St-Narcisse, en visite

chez M. Hormisdas Gauvin et M.

Jules Boisclair, la semaine dernière.

M. et Mme Georges Bergeron,

M. et Mme Joseph Lessard, M. et

Mme Joseph Lesage, tous de St-

Léon, en visite au presbytère, la

semaine dernière.

M. l'abbé Adélaïde Lupien, en-

tre de La Baie Shawinigan, ainsi que

M. le curé E. Brunel, de Mont-

Carmel, de passage au presbytère,

la semaine dernière.

Mlle Eliane Emond, à Grand-

Mé e, dernièrement.

M. Gédéon Veilleux, à Mont-

réal, dernièrement.

M. Philippe Lesage, de St-

Boniface, de passage au presby-

tère, dernièrement.

NICOLET

Mercredi, le 18 janvier dernier, avait lieu au Séminaire de Nicolet, une séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fête de M. le Supérieur.

Voici le programme des plus intéressants, et qui fut un vrai succès:

PROGRAMME

Entrée, E. Phuribus Unum-Jerell-Harmonie Ste-Cécile

Ouverture, Arcadia, Lamens-Harmonie Ste-Cécile

"Si j'étais Roi," opérette comi-

que en trois actes, par Demery et

Brisil. Musique de Adolphe

Adam.

Personnages

Mosson, roi de Goa, J.-B. Mathieu

Kadoor, cousin et ministre du roi,

Lucien Gaudet

Zéporis, pêcheur, A. Vanasse

Pifear, pêcheur, Joseph Houle

Zizel, magistrat, J.-Ed. Vanasse

Atar, ministre, G. Lemire

Néméo, fils du roi, R. Foucault

Zémo, frère de Zéporis, R. Grenier

Pêcheurs, esclaves, shires, suites

du roi, gens du peuple.

La scène se passe à Goa, dans les

Indes en 1510.

Directeur du chant: Edmond

Châtillon.

Entractes: Orchestre

Sortie: Silver Jubilee, Fradeck

Harmonie Ste-Cécile.

Sa Grandeur Monseigneur Bru-

neault, notre Evêque, se rendra à

Montréal, prochainement pour

bénir le mariage de Mlle Yvette

Dorais, fille de M. et Mme Oscar-P.

Dorais, avec M. Jacques Panne-

ton, fils de l'Hon. Juge et Mme

L.-E. Panne-ton, qui aura lieu le

mercredi, 8 février, à 9.30 heures à

l'église St-Louis-de-France.

Ces jours derniers avait lieu

à la cathédrale, une profession

d'une centaine de nouveaux mem-

bres du Tiers-Ordre, à la Cathé-

drale. M. le chanoine Hébert,

directeur du Tiers-Ordre, fit une

allocution et présida la cérémonie,

assisté de M. l'abbé Béliveau, vi-

caire à la Cathédrale.

Elections de marguilliers à St-

Norbert d'Arthabaska.

M. Théophile Anger, a été élu

marguillier. Les autres sont: MM.

Albérie Lafond, Alex. Therrien,

Gamelise Baillard, Adélaïde Drouin.

ST-LEONARD-D'ASTON

M. Alfred Lupien a été élu

marguillier en remplacement de

M. Eugène Doucet, sortant de

charge.

ST-FRANCOIS-DU-LAC

A une assemblée des marguilliers,

l'Hon. J. Allard, a été nommé mar-

guillier en remplacement de M.

A. Desmarais.

ST-SAMUEL-DE-HORTON

M. Pierre Provancher a été élu

marguillier en remplacement de

M. Eugène Boisclair, sortant de

charge.

ST-NICEPHORE

M. François Guy a été élu mar-

guillier, en remplacement de M.

Evariste Beauchemin.

YAMACHICHE

Elections.

M. Arthur Lapointe a été élu

marguillier en remplacement de

M. Adrien Bellemare sortant de

SAINT-LEON

Euchre.

Le 12 janvier dernier, M. et Mme Elie Pichette donnaient un

euchre. Parmi les invités on re-

marquait: MM. et Mmes Elie Pi-

chette, Elzéar Latereur, Wilfrid

Pichette, Mmes Germaine Pichette,

Gertrude Latereur, Corona Pi-

chette, Marie-Anne Béland, O-

nélia, Florence et Ozéa Pichette,

A. Giguère, de Louiseville; Imel-

da Bergeron, de St-Léon; MM.

Edouard Bergeron, de Louiseville;

Edouard Rivard, violoniste, Jo-

seph Béland, Georges Lacoursière,

Arthur Latereur, Donatien Ca-

ron, Lionel Bastien, Idgée Late-

reur, tous de St-Léon; M. Ferdi-

nand Béland, de Ste-Ursule, etc.

Un délicieux goûter fut ensuite

servi par Mmes Elie Pichette et

Elzéar Latereur. Il y eut aussi

chant et musique et tous se sont

retirés à une heure avancée avec le

plaisir de reviennent-y.

Notes diverses.

Mlle Angéline Anger est partie

pour une promenade de quelques

semaines à Manseau, l'invitée de

sa sœur Mme Antonio Paillé.

—MM. Philippe Paillé, Charles-

Edouard Lesage, Joseph-Edouard

St-Louis et Gérard Ferron sont al-

lés suivre un cours d'études à l'é-

cole de l'industrie laitière à St-

Hyacinthe.

Conseillers.

MM. Elie Pichette, Henry La-

joie et Ovide Arvisais ont été élus

conseillers en remplacement de

MM. Alfred Bastien, Joseph Lam-

bert et Joseph Lamv.

Le nouveau conseil se compose

maintenant comme suit: M. Jo-

seph M. Chevalier, maire et MM.

les conseillers Ephrem Fréchette,

Tréville Bergeron, Joseph T. Che-

valier, Elie Pichette, Henry La-

joie et Ovide Arvisais.

Visite pastorale.

M. le Curé ainsi que M. le Vi-

caire ont fait récemment la visite

paroissiale. Tous ont reçu à cette

occasion, les vœux et les bénédic-

ctions de leur pasteur et nous es-

pérons que Dieu a ratifié dans le

ciel ces vœux et ces bénédictions

et que cette visite, portera ses

fruits. Le recensement de la pa-

roisse pour l'année 1928 est celui-ci:

207 familles, 1224 âmes, 980 com-

muniants, 244 non-communiants,

144 cultivateurs et 64 non-cultiva-

teurs.

ST-CELESTIN

M. le chanoine Jos. Bourgeois,

supérieur du Séminaire de Nicolet,

M. l'abbé Calixte Arseneault, ar-

chiviste du Séminaire; M. l'abbé

Arthur Girard, directeur du Sé-

minaire, sont allés dans leur fa-

mille à l'occasion des Fêtes, à

St-Célestin.

MM. les abbés Emile Lauzière

et Charles Masson, professeurs au

Séminaire de Nicolet, sont allés en

visite à St-Léonard, dans les fa-

milles Lauzière et Fleury.

—MM. les chanoines Georges

Mélançon, curé de Drummond-

ville, J.-O. Montplaisir, et Abel

Biron, sont partis pour une vacan-

ce de quelques semaines au cours

desquelles, ils visiteront les princi-

pales villes de Floride.

PRINCEVILLE

MM. Germain, Jean-Louis et

Jules Nadeau, M. Clément Las-

sonde du Juvénat des Pères Marie

de Montfort, ont passé leurs va-

cances à Princeville, dans leurs

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Au presbytère

M. le chanoine Edouard Lallé-

che, curé de St-Paulin, était l'hôte

de son frère, M. le chanoine Télé-

phore Lalléche, ces jours derniers.

—M. l'abbé A. Magnan, vicaire,

est allé à Champlain, ces jours

derniers, prêter son concours à l'o-

casion des Quarante-Heures.

Nouveaux employés

Deux employés nouveaux sont

entrés à la Banque Canadienne de

Commerce. Ce sont: MM. Bal-

thazar, d'Ottawa, et Deschênes, de

Québec.

Le 23 janvier, M. Albert

Deveau, de cette paroisse, épousait

Mlle Lafontaine, de Farnham.

Funérailles de M. Edmond

Gendron

Mercredi, le 18 janvier, à 9

heures, avaient lieu, au milieu d'une

grande affluence de parents et

d'amis, les funérailles de M. Ed-

mond Gendron, rentier, époux de

feu Dame Victorine Leduc, décédé

subitement le 15, à l'âge de 78 ans.

Le service a été chanté par M. le

chanoine Lalléche, assisté de diacre

et sous-diacre. Durant le service,

la quête a été faite par MM.

Désiré Laquerre et Edouard Rom-

pré.

Portaient la dépouille mortelle:

MM. Roger Vachon, Désiré La-

querre, Louis Charest et Edouard

Rompé, M. Prosper Rancourt,

portait la croix.

L'inhumation eut lieu au cime-

tière paroissial. Nos sympathies

à la famille en deuil.

Quête

Les Amendements à la Charte

Une question d'un particulier intérêt pour nous est celle des amendements à la Charte que l'on va soumettre, à l'approbation de la Législature. Si nous en croyons le texte publié par le "Chronicle" de la semaine dernière, certaines suggestions émises déjà par l'Association des Citoyens ne se retrouvent pas dans les amendements proposés, alors que ces amendements mêmes en portent d'autres dont il n'avait pas apparemment été question.

Comme lors de la présentation du projet de loi, et de sa discussion devant le comité des Bills Privés, tous les intéressés auront la faculté de faire ajouter au texte proposé les modifications jugées opportunes, nous espérons bien que les représentants des concitoyens ajouteront au texte ce qui lui manque pour être tout à fait effectif. On a si souvent remodelé notre pauvre Charte, et d'ordinaire dans le sens du pire, que nous voudrions que cette fois au moins l'amendement proposé la rende meilleure. Le moyen d'en faire un excellent instrument de par faite administration de notre ville est d'exclure sans pitié tout ce qui a été une sorte de pierre d'achoppement dans la juste gouverne de nos affaires civiques.

Parmi les échecs sur lesquels la barque municipale est venu trop souvent se frapper se trouve en premier lieu l'intérêt politique. Nous ne saurons jamais l'étendue de la somme de pertes que nous a coûtée l'intrusion des politiciens dans nos affaires municipales. Or s'il est un endroit où la politique n'a rien à faire, c'est bien quand il s'agit de régler la bonne administration de notre municipalité. La raison de cela, c'est que quand des administrateurs sans scrupule nous lancent dans des dépenses folles et augmentent la taxe sans que nous en tirions profit, ce sont nous-mêmes, les contribuables, qui payons les frais de la sarabande, et personne autre. Quand un faiseur politique arrive au Conseil de ville avec l'idée bien arrêtée de préparer son élection à Québec ou à Ottawa, par des faveurs à ses futurs partisans, ce n'est pas de sa poche que sortent les générosités, mais bien du gousset des contribuables. L'intérêt qui le guide, plus souvent qu'autrement, est le souci de son élection, et pas du tout le souci de la bonne administration de la ville.

La chose n'est pas particulière aux Trois-Rivières, mais il est avéré que partout où la politique s'est ingérée dans les affaires municipales, la municipalité a pu servir les fins de la politique, mais par contre servir très mal ses propres intérêts.

Il aurait donc semblé que le temps était arrivé de mettre fin à cette dualité dans l'administration locale qui n'a aucune raison d'être. Le moyen tout trouvé était celui auquel avait d'abord pensé l'Association des Citoyens. On avait projeté de demander à la Législature de déclarer inéligibles au conseil les membres de la Législature et du Parlement. Avec une clause à cet effet nous ferions effectivement la porte à l'intrusion de la politique par la présence au Conseil de ville de ceux qui en font leur vie, ou du moins leur premier souci. Nous regrettons de ne pas retrouver la même clause dans le texte des amendements que l'on va proposer.

Ce texte des amendements porte, dans l'énumération de ceux qui ne peuvent être ni maires ni échevins, que les membres du Conseil Privé ne sont pas éligibles à ces postes. Les membres du Conseil Privé sont assez rares en cette ville; nous n'en avons que deux actuellement: l'honorable Dr Normand et l'honorable sénateur Bureau. Par contre, nous aurons toujours deux députés, l'un à Québec, l'autre à Ottawa. Il est assez étrange que l'on n'ait pas voulu exclure ceux-là de nos charges municipales, comme on l'a fait des membres du Conseil Privé. Il reste certain que tant que l'on n'en viendra pas là, la politique risque de toujours jouer un rôle au Conseil de ville; qu'on le veuille ou non. Au reste, nous estimons qu'un bon député qui veut consciencieusement accomplir sa charge au Parlement ou à la Législature n'a pas grand temps à consacrer à l'étude de nos problèmes municipaux, problèmes qui sont plutôt d'ordre intime, et qui souvent diffèrent sur plus d'un point des questions qui s'agissent à Ottawa ou à Québec.

Pour bien accomplir sa besogne d'homme public, c'est assez du travail exigé par la place qu'il occupe; vouloir faire deux choses à la fois c'est s'exposer à les mal faire l'une et l'autre. Le moment était donc bien choisi pour enlever aux imprudents le danger de vouloir, en dépit du bon sens, occuper deux postes qui, dans le meilleur intérêt public ne doivent pas être réunis sur une même tête. Montréal a aboli le double mandat.

Une bonne mesure contenue dans le texte proposé est celle qui donne la majorité au Conseil de ville aux quatre représentants des contribuables propriétaires. Il est à supposer que la voix des propriétaires sera désormais entendue, et que ceux qui restent seuls à payer la taxe, depuis la suppression de la taxe des locataires, auront leur mot à dire dans l'emploi de nos revenus et le contrôle de la dépense. Cette mesure de parfaite équité devrait être adoptée d'emblée par la Législature.

C'est une excellente mesure aussi que d'exiger une qualification de cinq mille piastres pour le maire, de deux mille pour les échevins représentant les propriétaires, et de mille piastres pour les deux échevins qui sont les portes-paroles de ceux qui ne payent rien à la ville. On a bien fait également que cette qualification fût soit personnelle au maire et aux échevins. Une clause de l'amendement porte en effet, que, en cas de déficit, la responsabilité retombe personnellement sur ceux qui ont imprudemment autorisé ou provoqué ce déficit. On comprend que lorsque le maire ou les échevins tenaient leur qualification foncière de leur femme, il devenait impossible d'appliquer la responsabilité personnelle. Cet amendement vient très à propos.

Le terme de deux ans est aussi une excellente proposition. Mais une autre proposition que nous regrettons de ne pas trouver dans le texte, est celle qui a trait à la suppression du droit de vote de ceux qui ne payent rien à la ville. Nous persistons à croire pourtant qu'il ne se trouverait là aucune mesure vexatoire à l'égard des locataires que l'on vient de libérer de la taxe municipale. Nous ne voyons pas comment, en bonne justice, ceux-ci pourraient se plaindre de n'avoir plus le moyen de désigner les hommes qui devront administrer un fonds auquel, eux, les locataires, n'auront pas contribué.

Notre loi municipale, notre ancienne Charte, ne permettait autrefois le droit d'exercer le suffrage qu'à ceux qui avaient payé leur taxe; tout le monde alors étant tenu de payer les frais d'administration de la cité. Les électeurs, propriétaires comme locataires, qui étaient en retard dans leurs redevances, se soumettaient volontiers à cette interdiction du vote. C'est que tout le monde comprenait qu'il n'était que juste de laisser à ceux qui étaient en règle avec la contribution municipale, le droit de choisir les administrateurs de nos affaires civiques.

Il est à remarquer qu'avant de supprimer la taxe des locataires, on n'a consulté absolument personne, ni les contribuables propriétaires, ni les locataires eux-mêmes. Il aurait peut-être été intéressant de savoir jusqu'à quel point ceux-ci étaient disposés à accepter la position, un peu humiliante, de gens qui ne contribuent en rien à l'administration de la cité, et se contentent de profiter de ce qu'une part de leurs concitoyens est seule à payer. Il est à supposer que beaucoup de locataires auraient refusé cette libération de la taxe accordée dans de semblables conditions.

Nous ne savons pas exactement quel jour ces amendements seront soumis à l'étude du Comité des Bills privés. Nous souhaitons toutefois que ceux qui ont assumé la tâche de les conduire à bonne fin, réussissent, et complètent dans le meilleur sens le premier texte s'il y a lieu.

Joseph Barnard.

TERRIBLE QUOTIDIEN

Ceux qui savent le dominer.

Il est des jours où tout paraît facile et gai, et agréable; qui ne se les rappelle? Qui ne les a pas éprouvés, serais-je tenté de dire. Mais il en est d'autres, et ceux-là, tous les connaissent encore mieux, — ou l'on reprend son travail avec un effort, une hésitation, un dégoût, une lassitude qui le rendent excessivement pénible. On voudrait s'arrêter, on voudrait reculer, on voudrait se reposer un moment: Marche! C'est le "terrible quotidien".

L'expression n'est pas de moi. Elle est de Sa Sainteté Pie XI, qui l'a empruntée lui-même à quelqu'un dont j'ignore le nom. Oui, il y a un terrible quotidien, et pour le vaincre on n'a pas le sursaut d'héroïsme qui fait souvent les grandes actions, sursaut dû au coup de fouet des circonstances; il y faut l'effort constant, soutenu, épuisant, l'attention aussi constante, le soin qui ne se relâche jamais.

Et il y a des gens qui ont cet héroïsme, non pas par sursauts, mais continu, de ne jamais faillir au devoir de chaque jour.

C'est en glorifiant un de ces héros, le vénérable Frère Bénédict, des Ecoles Chrétiennes, que le Saint Père a rappelé le "terrible quotidien". Le Frère Bénédict était un "humble serviteur de Dieu, dont la vie fut toute de modestie et de silence, toute commune et toute quotidienne".

O-O-O

Voilà un genre de vie qui attire les louanges d'un homme comme le Pape, mais qui n'est guère populaire. On entend-on vanter la vie simple et commune?

Le spectacle que l'on voit souvent, ou plutôt celui qui attire l'attention, est celui d'un homme intelligent, actif, qui dépense beaucoup d'énergie, mais pour se faire valoir, qui ne laisse inutiliser aucun de ses moyens, mais pour arriver. Qu'une dizaine seulement de ceux-là soient dans une ville, et on ne voit qu'eux, on ne parle que d'eux, il semble que tout dépende d'eux.

Mais à côté de ces bruyants, qui brillent, ou du moins dont on parle; à côté d'autres bruyants qui ne parviennent pas à briller, mais qui se dépensent pour y arriver; il y en a d'autres, et en grand nombre, qui s'effacent et peinent uniquement pour accomplir le devoir de chaque jour.

Il y a ces pères et mères de familles que l'on pourrait comparer au pélican, tant ils se dépensent pour leurs, au point de se nourrir, pourrait-on dire, de leur propre substance. On les rencontre partout où l'on travaille et l'on prie, jamais où l'on s'amuse et où l'on brille. Leur vie ne se compose en somme que "de choses communes et d'événements petits", mais que de grandeur dans ces petites choses accomplies avec une fierté et une constance qui sont de l'héroïsme!

Il y a aussi ceux qui s'usent dans le silence et l'obscurité pour faire vivre des oeuvres. Comme beaucoup d'auteurs de ces grandes cathédrales du Moyen-Age, la postérité ne connaît même pas leur noms, tant leur vie à eux aussi ne se sera composée que "de choses communes et d'événements petits"; mais ils auront fait plus que tous les brillants météores toujours à l'affiche; le monde n'en aura rien su, mais le teneur de livres de l'haut auquel rien n'échappe, aura tout écrit de leurs mérites dans le livre de Vie, celui-là qui compte.

O-O-O

Saint Jean-Baptiste de la Salle, l'illustre fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, disait que ce serait "un miracle que l'accomplissement humble et simple de tous les devoirs quotidiens, sans négligence et sans faiblesse". Ce miracle est à la portée des petits; bienheureux les pauvres; bienheureux les persécutés; bienheureux ceux qui pleurent.

Et cependant, qui de nous désire être parmi les pauvres, parmi ceux qui sont persécutés, parmi ceux qui gémissent? Quelle course, au contraire, vers les richesses, vers les salles de bal, les salles de spectacles; quel appétit pour la toilette et le bien-être, ce qu'on appelle le confort moderne!

Le cher Frère Bénédict ne fut pas de cette course. La majeure partie de son existence se passa dans un pays de montagnes, à l'écart du monde, et à la tête d'une école

SINCERE MERCI

Les Soeurs Visitatrices des pauvres et des malades de la Providence ont adressé en décembre une carte de requête en faveur de leurs familles pauvres des Trois-Rivières à tous leurs amis et bienfaiteurs et elles n'ont eu qu'à se réjouir du bon accueil qu'a reçu leur supplique. De nombreuses et très utiles offrandes ont été envoyées. Elles tiennent à vous communiquer aujourd'hui leur personnelle reconnaissance et aussi celle de leurs protégées. Vous savez combien il est doux de faire des heureux. Nous avons joui de ce bonheur par votre générosité, mais le principal mérite devant Dieu, vous revient et nos prières unies à celles des pauvres que nous assistons sollicitent pour vous des bénédictions du ciel pour vos âmes, vos foyers et la prospérité de vos affaires.

Merci.

7 DECES DANS CETTE TEMPETE

Aux Etats Unis

Pour se dégager, New-York mobilise toutes ses balayuses et 3,500 tra-vailleurs.

New-York, 30.— La cité de New-York a mobilisé ses balayuses et appelé 3,500 travailleurs additionnels hier pour se débarrasser de la neige qui obstruait ses rues. C'est la première véritable tempête de neige de l'hiver.

Si New-York ne s'était pas encore tiré d'affaire à minuit, Washington, Philadelphie et des parties de la Pensylvanie étaient au milieu d'une véritable tempête de neige et travaillaient à se débarrasser des amoncellements de neige causés par une chute de 10 à 14 pouces de neige. Atlantic City était enfoui sous la neige et les chutes Niagara presque complètement gelées. De Chicago, on rapporte sept morts dans la région des grands Lacs attribuables directement ou indirectement à la tempête de neige.

La tempête à New-York a commencé dans l'après-midi. Une neige fine tomba sur la chaussée et causa de multiples embarras aux chauffeurs et aux piétons. La tempête se continua tout le jour et toute la soirée, avec des accalmies. Une légère couche de blanc donna pour la première fois l'idée d'un véritable hiver et les enfants sortirent leurs tréneaux inemployés jusqu'alors.

A neuf heures du soir, il était tombé un pouce de neige. La neige tombait lentement, mais les prévisions étaient que la température ne subirait pas de changement.

Le vent soufflait du nord-est et atteignait une vitesse de 26 milles à l'heure dans Manhattan à huit heures hier soir. Cependant Sandy Hook et autres stations sur la côte rapportèrent que le vent avait atteint une vitesse de 48 milles à l'heure par intervalles.

La température était descendue à 21 à dix heures p.m., la plus haute température fut de 30 à 10.45 heures de l'avant-midi.

de pauvres. Je jurerai qu'aucun de ses "gradués" n'est son nom dans les journaux. Sa vie fut composée d'une succession de jours uniformes, chose qu'un si grand nombre ont en horreur, mais il triompha de la "torpeur du devoir quotidien" par une régularité sans défaillance.

La glorification de l'humble Frère est un hommage à ceux qui peinent dans l'obscurité, l'humiliation et le silence, un encouragement dans leur lutte contre le "terrible quotidien"; ils n'ont aucune des satisfactions de la vanité, de l'ambition ou de la luxure, mais ils ont mieux, beaucoup mieux. Ils s'assurent les mérites qui sont la monnaie, la seule monnaie dont on paie le bonheur de là-haut, le vrai, le perpétuel.

Il y a quelque chose de grand, de très grand dans la petite vie ordinaire, mais où l'on fait tous les jours ce que l'on doit, où l'on domine le "terrible quotidien".

Jules Dorion.
"L'Action Catholique".

POURSUITE DE J. LAFOND

contre la cité de Grand'Mère

Le secrétaire a donné lecture d'une action, prise par l'entremise de M^{rs} Robichon & Méthot, avocats des Trois-Rivières, par M. Jos. Lafond, journalier de cette ville, contre la cité. M. Lafond réclame les dommages, en capital, au montant de \$1,953.75 pour incapacité partielle et permanente résultant d'un accident survenu le 22 janvier 1927 alors que le demandeur était au service de la corporation. Cette question sera transférée à la compagnie d'assurance de responsabilité patronale pour solution.

Visite de M. le Député Arthur L. Desaulniers, à Grand-Mère.

La navigation sur la rivière St-Maurice.—Un octroi du Gouvernement fédéral pour le pont.

M. Arthur L. Desaulniers, Député de Champlain aux Communes, accompagné de M. Albert Descarries, Ingénieur-en-Chef du Département des Travaux Publics, d'Ottawa, pour la Province de Québec et M. l'Ingénieur B. de Grandmont, des Trois-Rivières, Ingénieur du District pour le Gouvernement Fédéral étaient de passage en notre ville lundi dernier, dans l'intérêt des questions de la navigation sur la rivière St-Maurice et d'une demande d'octroi de notre cité en rapport avec la construction du pont.

M. Desaulniers, dans une assemblée tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, laquelle fut présidée par M. le Maire J.-Ed. Guibord et à laquelle étaient présents des délégués des différents corps publics de la cité, a annoncé que cette question de la navigation sur la rivière St-Maurice entre La Tuque et Grand-Mère était définitivement balisée et que cette partie de la rivière St-Maurice serait ouverte à la navigation libre dès le printemps prochain, la St-Maurice River Boom qui s'occupe du flottage du bois sur le St-Maurice est à faire faire des estacades pour contrôler la descente des bilots afin de laisser un chenal parfaitement libre.

Une demande d'octroi de notre cité en rapport avec la construction du pont a fait le sujet d'une intéressante discussion entre nos autorités municipales. M. Art. L. Desaulniers et M. Descarries et Grandmont.

Cette question, dit M. Desaulniers recevra toute notre attention immédiate.

On sait que Grand-Mère a considérablement souffert du fait du relèvement du niveau du barrage de la Laurentide Power Co. en ce fait que si le niveau de l'eau n'avait pas été élevé le coût du pont serait de beaucoup moins considérable.

Me basant sur ces faits établis M. Desaulniers a promis tout son concours et espère que le Gouvernement sera généreux dans cette affaire.

Officiers élus au Conseil ouvrier Laurentide.

Les membres du conseil ouvrier Laurentide de cette ville ont tenu récemment une assemblée dans le but de procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année 1928. Voici le résultat de ces élections. Président, M. F.-A. Sabbaton; Vice-Président, M. Raoul Lord; Secrétaire, M. Georges Bastien; M. Willie LaBrie, Isaie Villemure, Louis Armstrong et W.-B. Scott ont été choisis comme membres du Comité Exécutif. MM. Georges Bellemare, B. Lavoie et W. Readman ont été élus directeurs pour entendre les plaintes des employés et M. T.-R. Me Lagan, et Victor Bourassa ont été nommés censeurs.

La tempête qui a sévi avec rigueur ici ces jours derniers a été la cause d'un grave accident survenu à deux puissants générateurs de la Laurentide Power Co., d'une capacité de 20,000 H. P., chacun et qui obligent de grandes réparations à ces puissantes machineries et les met en état d'incapacité de produire de l'énergie électrique pour plusieurs semaines.

PERCEPTION DES IMPOTS

EN DECEMBRE

Les revenus d'impôts municipaux et d'autres sources ont été en décembre de \$133,398.92

UN RELEVÉ

Le revenu total de notre ville en décembre dernier a été de \$133,328.92 d'après le rapport du gérant de la cité M. Z. Lambert.

Les taxes municipales ont rapporté près de \$17,000. Voici un état détaillé des revenus de décembre:

Perception générale.

Du mois de décembre 1927.

TAXES MUNICIPALES:
Fonciers 9,739.61
Loyers 886.77
Fonds de com 99.50
Capitation 6.00
Arrérages 5,978.62

\$16,710.50

EGOUTS:
Année cour. 829.33
Arrérages 686.81

\$ 1,516.14

PAVAGE:
Année cour. 1,274.83
Arrérages 1,036.02

\$2,310.85

RUES SOUS CONTROLE:
Année cour. 2,465.43
Arrérages 1,085.58

\$ 3,551.01

TROTTOIRS:
Neige:
Année cour. 40.63
Arrérages 40.63

Capital 1,045.80
Intérêts 199.54

\$1,245.97

COMMUNE:
Gens et rentes 5.40

\$ 5.40

PENALITE:
Montant 2,509.12

\$ 2,509.12

DIVERS:
Montant 6,284.43

\$ 6,284.43

LICENCES:
Montant 1,553.75

\$ 1,553.75

Avis est, par les présentes, donné que MM.:

J.-L. Fortin, C.-R. Whitehead, R.-F. Grant, C.-W. Walker, John-T. Tebbutt, J.-A. Trudel, W.-J. Langston, François Lajoie, J.-B. Loranger, J.-A. Tessier,

Frank-I. Ritchie, W.-G.-E. Aird, L.-P. Mercier, A.-I. Gravel, J.-N. Godin, A.-M. Creighton, Norman Labelle, Dr L.-P. Normand, Ad. Provancher,

tous contribuables de la cité des Trois-Rivières, s'adresseront à la Législature de la Province, à sa prochaine session pour demander la passation d'une loi amendement la charte de la cité des Trois-Rivières, aux fins suivantes:
1.—Attribuer quatre sièges connus sous les noms sièges Nos 1, 2, 3 et 4 à quatre des échevins élus par les électeurs propriétaires, deux sièges connus sous les noms Nos 5 et 6 à deux des échevins élus par les électeurs propriétaires et les électeurs locataires. Le maire devant être élu par les électeurs propriétaires et les électeurs locataires.
2.—Changer le mode de préparation des listes pour les électeurs municipaux et décréter les personnes habiles ou inhabiles aux charges municipales, aux charges ainsi que leurs qualifications;
3.—Modifier la durée de la charge du maire et des échevins, et fixer la date des prochaines élections ainsi que des élections subséquentes;
4.—En abolir la pénalité existant actuellement et pourvoir aux moyens d'assurer le paiement des taxes;
5.—Modifier le système de taxation;
6.—Séparer les affaires municipales des affaires scolaires et abroger à cette fin les dispositions de la charte, qui dérogent à la loi générale en ce qui concerne la commission scolaire;
7.—Diverses autres matières se rapportant à la bonne administration de la cité.

Les Trois-Rivières, ce 30 janvier, 1928.

(Signé) Philippe Bigué & D.-L.-S. Durand

Procureurs des Requérants.

Nos de licences 26.85

\$ 1,380.60
INCENDIES DU 22 JUIN 1909

Intérêts
Année cour. 63.75
Fonds d'amortiss.
Année cour. 390.00
Intérêt sur
Arrérages 0.60

MARCHES:
Denrées 721.90
Abattoirs 149.47
Foin 118.45
Ent. Frigo. 1,419.93

2,409.75

RECORDER:
Amendes, frais 88.50

\$38,536.62

HOTEL DE VILLE:
Location 60.00

\$ 60.00

EXPOSITION:
Montant 323.00

\$ 323.00

TAXE D'AMUSEMENTS:
Montant 1,675.17

1,675.17

TRAVERSE:
Montant 4,639.94

\$ 4,649.94

BATISSES INDUSTRIELLES:
Loyer 1,150.27
Énergie électrique 361.96

1,512.23

AQUEDUC:
Année cour. 16,473.36

\$16,473.36

COMPTES RECEVABLES:
En a-c. 100.00

\$ 100.00

SCEAU:
Montant 8.60

\$ 8.60

EMPRUNTS:
Renouvellement 70,000.00

\$70,000.00

Total: \$133,328.92

Soyons, dans la foule humaine, dans la mêlée du monde, soyons comme un noyau plus fin, un peu de choix, une nation sainte. Nous, du moins, soyons travailleurs, oublieux de nous-mêmes, amoureux des autres. Ayons faim et soif de dévouement et de sacrifice.

—Père Van Trichet, S.J.

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné que MM.:

J.-L. Fortin, C.-R. Whitehead, R.-F. Grant, C.-W. Walker, John-T. Tebbutt, J.-A. Trudel, W.-J. Langston, François Lajoie, J.-B. Loranger, J.-A. Tessier,

Marchand, Président "Wayagamack P. & P. Co., Ltd., Président "Wabasso Cotton Co. Ltd., Président "Harbour Commission & Président "Manager Canadian International Paper Company, Mill manager, Canadian International Paper Company, Président "The Tebbutt Leather Co. Notaire, Canada Iron Foundries Ltd, Avocat, Echevin, Président de la Commission des Eaux Courantes de Québec, Manager, Wayagamack P. & P. Ltd, Manager, The Wabasso Cotton Co., Ltd, Notaire, Echevin, Epicier en gros, Asst-trésorier, St. Lawrence Paper Mills Ltd, Marchand de fer, M.D., Avocat et Protonotaire,

tous contribuables de la cité des Trois-Rivières, s'adresseront à la Législature de la Province, à sa prochaine session pour demander la passation d'une loi amendement la charte de la cité des Trois-Rivières, aux fins suivantes:
1.—Attribuer quatre sièges connus sous les noms sièges Nos 1, 2, 3 et 4 à quatre des échevins élus par les électeurs propriétaires, deux sièges connus sous les noms Nos 5 et 6 à deux des échevins élus par les électeurs propriétaires et les électeurs locataires. Le maire devant être élu par les électeurs propriétaires et les électeurs locataires.
2.—Changer le mode de préparation des listes pour les électeurs municipaux et décréter les personnes habiles ou inhabiles aux charges municipales, aux charges ainsi que leurs qualifications;
3.—Modifier la durée de la charge du maire et des échevins, et fixer la date des prochaines élections ainsi que des élections subséquentes;
4.—En abolir la pénalité existant actuellement et pourvoir aux moyens d'assurer le paiement des taxes;
5.—Modifier le système de taxation;
6.—Séparer les affaires municipales des affaires scolaires et abroger à cette fin les dispositions de la charte, qui dérogent à la loi générale en ce qui concerne la commission scolaire;
7.—Diverses autres matières se rapportant à la bonne administration de la cité.

Les Trois-Rivières, ce 30 janvier, 1928.

(Signé) Philippe Bigué & D.-L.-S. Durand

Procureurs des Requérants.

31-2-7-9-14-16

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES,**



**Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.**

LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

(Notes des fermes expérimentales)

La taille des arbres fruitiers peut être effectuée en hiver, pendant les belles journées, pour qu'elle soit terminée au commencement du printemps. Les arboriculteurs inexpérimentés craignent souvent de se servir du sécateur pendant l'hiver qu'ils n'aient aucune crainte à ce sujet et qu'ils se mettent au travail dès que leurs arbres sont tout à fait dormants.

La taille est surtout une question de bon jugement, et il est assez difficile de dire au juste en quelques mots ce que l'on doit faire. Dans le verger en rapport, qui présente généralement le plus de problème, on se règle principalement sur la végétation. J'ai devant moi en ce moment du bois de multiplication envoyé par un arboriculteur qui se compose de rameaux n'ayant qu'un pouce de longueur. Cet arbre a assurément grandement besoin d'être étêté si l'on veut qu'il continue à porter des fruits. Un arbre en plein rapport devrait produire tous les ans une végétation bonne et épaisse d'au moins six pouces de longueur, sur une grande partie de sa surface. S'il ne le fait pas, c'est un signe qu'il a besoin d'être stimulé par l'éclaircie et par les engrais chimiques.

Je vois de ma fenêtre, par contre, plusieurs arbres qui ont fait une végétation un peu trop vigoureuse l'année dernière, et qui demandent à être éclaircis; il faudra sans doute enlever la moitié du nouveau bois et rabattre un peu de la pousse la plus longue pour tenir l'arbre dans de bonnes limites.

Il faut faire un peu de taille à peu près tous les ans. Un arbre taillé fortement cette saison exigera encore un peu d'attention la saison suivante, mais l'arboriculteur qui surveille bien ses arbres tous les ans n'aura jamais besoin de les tailler si rigoureusement que la production des fruits en sera arrêtée.

L'essentiel est de toujours se souvenir de ce pourquoi l'on taille: on taille pour prévenir un excès de développement des arbres, pour que la lumière puisse y pénétrer et pour que de nouveaux rameaux à fruits puissent se développer. L'arboriculteur qui sait ces choses et qui a un bon jugement ne commettra jamais de graves erreurs.

Il n'en est pas de même du jeune arbre qui offre un problème différent. Ici l'arboriculteur prépare l'arbre pour l'avenir, pour éviter les désordres qui pourraient se produire et empêcher la casse des branches. La meilleure forme peut-être que l'on puisse donner à l'arbre est une tige centrale modifiée, que l'on obtient en laissant la tige centrale originale pousser jusqu'à une hauteur de quatre à cinq pieds avec des branches latérales qui en rayonnent. Puis, au lieu de permettre à la tige centrale de pousser indéfiniment on la coupe à ce point et on permet aux cinq ou six branches qui en rayonnent de former la tête de l'arbre.

Pour tous autres renseignements sur la taille du pommier, consulter le bulletin No 18, que l'on peut se procurer en s'adressant à la ferme expérimentale d'Ottawa, et sur celle du prunier, consulter le bulletin No 15, de la même source.

M. B. Davis,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

LA BONNE FERMIERE

La livraison de janvier de cette gentille revue miniature vient de paraître et contient de bien intéressantes études sur les sujets suivants:

"Préparons nos enfants" par Alphonse Desilets; "Vivre sa vie" par Mme A. Desilets; "La vie conjugale" par Mme Conrad Toupin; "La vie de famille" par Mlle Albertine Blouin; un article fort amusant de Louis Forest sur la mode et le féminisme, intitulé: "Quand les femmes auront des poches à leurs robes"; des poésies de Marthe Lemaire et Albert Lo-

zeau; des notes sur le programme et les statuts généraux des Cercles de Fermières; par Mlle Vaillancourt; sur l'Ecole Ménagère provinciale de Montréal, par M. A. Desilets; des analyses de jivres et des bibliographies par M. J. Morin; un chapitre abondant de nouvelles des activités de nos fermières canadiennes françaises; d'excellents conseils pour les travaux agricoles féminins et pour les industries domestiques et la cuisine. Ce numéro est joliment illustré, imprimé sur beau papier et d'une tenue vraiment distinguée. Il est à lire de la première à la dernière ligne. Car cette revue a l'ambition d'apporter dans nos foyers des idées saines et des renseignements utiles qui soient propres à faire aimer l'existence en la rendant meilleure.

"La Bonne Fermière," s'adresse donc à toutes les femmes de la ville comme de la campagne, qui ont à cœur de rendre leur vie domestique de plus en plus attrayante afin de garder au pays nos garçons et nos filles. On s'y abonne au prix de 50 sous par année à l'adresse suivante:

"La Bonne Fermière"
Casier Postal 19,
Faubourg St-Jean,
Québec.

LE MARCHÉ DU FOIN

Le marché du foin a repris de l'activité. L'offre cependant reste plus grande que la demande. Les foin de qualité moyenne sont plutôt à la baisse. Toutefois cette situation n'est peut-être que passagère et les agriculteurs peuvent espérer mieux plus tard. Actuellement on cote le foin comme suit:

Charlottetown, \$15.00; Truro, \$17.00; Halifax, \$17.00; Amherst, \$15.00; Frédéricton, \$12.00; Chatham, \$12.00; Québec, \$9.25; Chicoutimi, \$17.00; Roberval, \$22.00; Trois-Rivières, \$11.00; Louiseville, \$8.50; Ste-Ursule, \$10.00; Berthierville, \$6.00; Montréal, \$13.00; St-Clément, \$9.00; St-Polycarpe, \$11.50; Valleyfield, \$10.00; Beauharnois, \$11.00; Hawick, \$9.00; L'Acadie, \$10.50; Marieville, \$12.00; Farnham, \$8.00; St-Hyacinthe, \$10.00; Verchères, \$9.00; St-Simon, \$10.00; St-Aimé, \$9.00; St-Eugène de Grantham, \$9.50; St-Guilhem, \$10.00; Nicolet, \$12.00; Laurier (Lotbinière), \$12.00; Thetford Mines, \$15.00; Victoriaville, \$12.50; Sherbrooke, \$15.00; Amos, \$18.00; Nominungue, \$20.00; North Bay, \$13.00; Renfrew, \$12.00; Ottawa, \$13.00; Brockville, \$15.00; Kingston, \$8.50; Belleville, \$13.00; Toronto, \$15.00; Guelph, \$14.00; Hamilton, \$13.00; Niagara Falls, \$13.00; Woodstock, \$14.00; London, \$14.00; Chatham (Ont.), \$14.00; St-Thomas, \$12.00; Windsor, \$11.00; Sarnia, \$14.50; Sault Ste-Marie, \$11.50; Fort William, \$17.00; Winnipeg, \$16.00; Regina, \$20.00; Saskatoon, \$20.00; Lethbridge, \$19.00; Calgary, \$22.00; Edmonton, \$21.00; Vancouver, \$22.00.

NETTOYAGE ET TRIAGE DE LA GRAINE DE TREFLE

(Notes des fermes expérimentales)

La production de la graine de trèfle augmente d'année en année, dans le nord de l'Ontario. Beaucoup de colons trouvent que cette récolte, qui se vend pour de l'argent comptant, est d'un bon revenu et que ce revenu, s'ajoutant à celui de la vente des bestiaux et des autres produits de la ferme, n'est nullement à dédaigner.

Mais il ne suffit pas d'obtenir une bonne récolte de trèfle, il faut encore bien la nettoyer et la trier pour qu'elle puisse être vendue légalement sous la loi du contrôle des semences. C'est là qu'est ce prix que le producteur peut espérer obtenir un rendement maximum de son travail. Il est vrai que les graines de beaucoup de mauvaises herbes qui se développent dans le trèfle rouge et le trèfle d'Alsike ont une telle grosseur qu'il est parfois difficile de les enlever au moyen d'un tamis dans un cribble ordinaire. Il est souvent possible cependant de se procurer chez les fabricants quelques tamis spéciaux pour ce travail qui pèneront bientôt par les services qu'ils rendront, le prix qu'ils ont coûté.

On ne peut pas compter toutefois qu'un cribble ou "larare" ordinaire enlève ces petites graines aussi bien qu'un nettoyeur à moteur bien monté et bien conduit. Dans toutes les localités qui se spécialisent dans la production de graine de trèfle, l'installation d'une machine sur une base coopérative devrait être une bonne mise de fonds.

A la station expérimentale de Kapuskasing, Ontario, où une de ces machines nettoie sur commande on a constaté qu'elle fait un travail excellent dans le nettoyage de petites graines.

Lorsqu'un cultivateur a bien nettoyé sa graine de trèfle, il faut encore qu'il en envoie des échantillons à la Division des Semences à Ottawa pour la faire classer. Lorsqu'il connaît la catégorie dans laquelle elle est mise, il peut l'offrir en vente; dans ces conditions, elle se vend toujours à un prix beaucoup plus élevé que n'obtiendrait un produit non classé sortant de la batteuse.

A. Belzile,
Kapuskasing, Ont.

STE-URSULE

Ce soir, le 31 janvier et le 1er février, auront lieu au Couvent, deux grosses parties de cartes. Les hommes religieux invitent le public.

Donnons-nous la main pour y aller en nombre, c'est au profit des pauvres.

Mlle Graziella Lebeau, garde-malade en service chez M. Urbain Lessard, a visité son amie Mlle Berthe Bazin, dimanche dernier.

Mlle Laura Morin, en promenade à Maskinongé.

M. Joseph Lessard, Mme Ernest Roy et Mlle Cordé Lessard, sont allés aux funérailles de M. l'abbé Paul Paquin.

M. et Mme Réné Hérard, de Grand'Mère, ont visité M. Jessy Turner et M. Emile Lessard, leurs parents.

M. Henri Bellemare, aux Etats-Unis, pour un mois.

Mlle Ida Boulay et Edna Charrette, en visite chez Mlle Thérèse Lessard, institutrice.

M. Alphonse Lessard, du Lac Supérieur, est retourné chez lui après avoir visité ses parents.

Mlle Ida Bergeron a passé quinze jours chez son oncle M. Alfred-P. Bergeron.

Voici les noms des conseillers élus: MM. Rodolphe Arseneault, nombre de votes, 196; Wilfré Lacombe, pour un quatrième terme, 182; Joseph Lajoie, 154. Ce dernier a battu son adversaire, M. Alfred Velle qui sortait de charge par une majorité de 71 voix.

La votation eut lieu à la salle publique le lundi, 16ième jour de janvier 1978.

Samedi, le 21 janvier, à la salle publique, eut lieu une soirée de famille organisée par MM. Rodolphe Arseneault, Wilfré Lacombe et Joseph Lajoie, nouveaux membres du Conseil. Il y eut chant et musique.

HEROUXVILLE

Décès

Ces jours derniers, à notre église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de Mme Florida Lahaie épouse de M. Lucien Ayotte, décédée mercredi, à l'âge de 25 ans.

Le cortège était précédé de la croix portée par M. Alphonse Ayotte. Portaient la dépouille mortelle: MM. Armand, Henri, Omer et Félix Lahaie, frères de la défunte.

Mardi, le 17, à la suite d'une assez longue maladie, s'endormait dans le Seigneur, dame Apolline Beaulieu, épouse de feu Jean-Baptiste Trahan, âgée de 86 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi.

Portaient le cercueil: MM. Isaac Naricisse, Ovide, Eugène Trahan, fils de la défunte.

Elections municipales.

Les élections municipales eurent lieu la semaine dernière. Les nouveaux conseillers sont: MM. Wilfré Brouillette, Ovide Trahan et Oscar Desjardins.

Le Conseil du village se compose des membres suivants: Le maire, M. Nestor Roberge, marchand; conseillers: MM. Wilfré Brouillette, Ovide Trahan et Oscar Desjardins.

Marguillier: M. Patrice Page, remplaçant M. Philias Gauthier, sortant de charge.

SAINT-ELIE DE CAXTON

Le 16 janvier, en assemblée de paroisse, M. le Curé J.-A. Lamy a fait la reddition des Comptes de la Fabrique au nom du Sieur Simon Grenier, marguillier en charge. Le rapport du dernier exercice permet de remettre sur la dette \$3185.14.

Le marguillier sortant de charge a été remplacé par Sieur Joseph Lacombe, cultivateur. Les autres marguilliers sont MM. Nérée Guillemette et Pierre Déziel.

MONT-CARMEL

Samedi, le 21 janvier, à 9 heures, eurent lieu les funérailles de M. Achille Buisson, époux de dame Clara Brien, décédée à l'âge de 28 ans.

Les porteurs étaient: MM. Emory Buisson, frère du défunt; A. Brien, son beau-frère; J. Proulx Charles Boiscclair. Conduisait le corbillard: M. Charles Morand.

Le défunt laisse son épouse et deux jeunes enfants.

YAMACHICHE

En visite ces jours derniers, chez Mme Godfroy de Lamirande, Mlle Bernadette et Albina Auger, MM. Gustave, Maurice, et Germain Auger, de St-Léon, ainsi que M. et Mme Joseph LeFrançois et leur fille de Louiseville.

Mercredi, le 18 janvier, eut lieu chez Mme Godfroy de Lamirande, une agréable soirée de parents et d'amis. Durant la soirée, il y eut chant, musique, déclamations.

Hôpital Saint-Joseph, AMBULANCE

Jour et Nuit.
Téléphone: "500"

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire Gratuit
Les mercredis et vendredis de 7 à 9 hres p.m.

Avocat

Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.B.
Avocat et Procureur

Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanolette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m.

92 St-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

161. 1830

Dr J. D. F. Paquin

Médecin Général
Spécialité: Accouchements
Traitements spéciaux pour les enfants.
Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous.
61, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires "femmes" de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Avocats

Paul Martel Robert Trudel

Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne

Eng.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2298w

Médecin

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocat

Tél. 1299-J

Joseph Barnard
Avocat
8 rue Hart, Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
Résidence: 337

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur
Traitement de la pyorrhée par la Vacci-
notérapie. Travaux dentaires exé-
cutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m.
à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

MEDECIN

Tél. 678

Dr Maurice Caron

ex-chef des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—
de 2.30 et de 7 à 8.30p.m.
6, rue Ste-Julie.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.

Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a rue Alexandre—Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue—Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 497

Médecin

Dr A.-J. Aubin

Médecin Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143 179, Lavolette

Notaire

Tél. 415

J. A. Villeneuve
Notaire
Auteur de l'Etude
Mercier et Villeneuve
Argent à prêter. Examens de titres. Réglemens de Successions. Difficultés Commerciales. Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Administration Nationale.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite.
Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale
Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
22, rue Des Forges, Tél. 469
A domicile, sur rendez-vous.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235

J. A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débetures. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaux, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988

J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.
Propriété à vendre

Laurent Létourneau

Représentant

La Corporation de Prêts de Québec
Obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Hypothécaires.
Choix varié de placements.
Consultez-nous avant de placer.

Bureau: 9, rue St-Pierre.
Téléphone 205

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelega,
Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 554
Téléphone 421

A. LEBRUN
Notaire
C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Desilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

HENRI CINQ-MARS L.L.B.

Notaire
Argent à prêter, Examen de titres, Règlement de successions, Assurances, Collections, Administration etc.
49, rue Alexandre,
Téléphone: Bureau: 1895
Téléphone: Rés.: 2564-J

Avocats

Téléphone Bell 1008

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire

Tél. Bureau 1881
Rés. 1444-J

Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Architecte

O.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau

Avocat
19, rue Alexandre
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Notaires

Tribune Ecclésiastique

Le Premier Missel

Jean vient d'avoir six ans. Ce soir, son excitation est extraordinaire. Pour la dixième fois il décrit à l'excellente Marguerite, sa bonne, la splendide chapelle qu'il vient de recevoir de tante Agnès.

—Allons, Jean, il est neuf heures; vous devriez dormir depuis une heure.

—Oh! mais, vous savez, reprend Jean, c'est un vrai autel, en bois verni, comme le bureau de papa, avec un beau calice d'or tout luisant, et des chandeliers d'argent, et des ornements de soie brodés par cousine Jeanne...

Enfin Marguerite, a réussi à mettre au lit l'enfant, qui frétille comme une carpe, et se retire en souriant.

Naturellement, Jean s'arrête de babiller; mais absorbé par la magnifique messe qu'il allait célébrer devant ses frères, ses sœurs et —peut-être!— sa mère, il ne pouvait fermer l'œil!

A dix heures, maman, qui vint, selon son habitude, embrasser ses enfants endormis, avant d'aller se reposer, trouva Jean les yeux grands ouverts.

—Maman, dit-il avec inquiétude, il n'y a pas de livre.

—Pas de livre?... où cela?

Sur le pupitre, pour dire la messe, vous savez.

—Ne t'inquiète pas, cher enfant, tu prendras ton album de photographies.

—Oh! non, maman, il faut un gros livre, un livre exprès, avec toutes les prières, et les indications pour dire la messe.

Maman eut un instant d'embarras; puis tout à coup, ses yeux s'illuminèrent d'une inspiration subite:

—C'est bien, vous aurez votre missel, Monsieur le Curé, mais seulement dans quelques jours... Rome, est si loin! Maintenant, dors bien, mon chéri.

Et elle embrassa son fils d'un baiser plus affectueux.

Les jours suivants, tandis que ses enfants dorment et que Jean se voit, en rêve, officiant dans une cathédrale ensoleillée, où des anges aux longues robes d'azur lui servent la messe, maman est penchée, à la lueur de la lampe, sur une large feuille de papier qu'elle couvre de fleurs, et de grosses lettres noires aux majuscules dorées.

Au couvent du Sacré-Cœur, dix ans auparavant, elle travaillait sous la direction de Sœur Véronique, et remportait les premiers prix à l'Exposition des aquarelles.

Aussi est-ce vraiment un chef-d'œuvre qu'elle fait en ce moment, dont l'exécution dénote un pin-céau d'artiste, et le cœur d'une mère chrétienne.

La messe, courte, en français ne porte pas l'approbation officielle de la Sacrée Congrégation des Rites.

Toutes les parties liturgiques ont leur place respective. Au com-

mencement, le psaume Introibo: "Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse", puis le cantique Gloria in excelsis des Anges de Bethléem, et un évangile selon saint Matthieu: "En ce temps-là, on présente des enfants pour qu'il les bénisse... et Jésus les prit sur ses genoux et les embrassa."

Il y a aussi oraison spéciale qu'on chercherait vain dans le Missel Romain, et rien d'étonnant que la main de la mère ait tremblé en l'écrivant: "O Dieu, je ne suis qu'un enfant, mais si vous voulez me faire l'honneur de me consacrer prêtre un jour, daignez, je vous en prie, m'accorder la grâce de répondre généreusement à votre appel et de m'en rendre digne. Ainsi soit-il."

A la fin de la messe, avant les trois Ave Maria pour le Pape, se trouve une oraison pour "mon père et ma mère".

Le Missel se termine par cette indication pratique: "Après la messe, tous les objets doivent être remis soigneusement à leur place et tenus en bon ordre".

Vingt ans après, Jean est ordonné prêtre. Ce matin, il a béni son père et sa mère, agenouillés à ses pieds, et demain il va dire sa première messe.

Dans la demi-obscurité de l'église, éclairée seulement des reflets rouges de la lampe du sanctuaire, Jean, prosterné devant l'autel, prépare son âme à la grande fête du lendemain.

Il est dix heures. Sa mère, pensant qu'il a besoin de repos, va le chercher à l'église. Elle le trouve à genoux, un gros livre entre ses mains: c'est son premier missel...

—O maman, dit-il avec larmes, si j'ai tant de bonheur aujourd'hui, je le dois à vous et à votre missel!...

Pierre Marin.

"Questionnaire Liturgique"

OH, CES FANFARES!

Q.—"Lorsque le mauvais temps empêche une procession de la Fête-Dieu ou du 15 août de sortir, et qu'on la fait à l'intérieur de l'église, est-il contraire au Motu Proprio de Pie X que la fanfare joue dans l'église des marches de procession comme elle le fait à l'extérieur?"

R.—Le Motu Proprio défend formellement aux fanfares ou harmonies de jouer à l'intérieur des églises. C'est pour obéir — finalement — à cette prescription qu'on voit disparaître progressivement les "messes militaires", messes basses avec concert de cuivres exécutant des morceaux censément (?) religieux, qui, disait-on, avaient encore l'avantage de faire venir à la messe des fidèles (?) militaires et civils, qui sans cela n'auraient plus mis le pied à l'église. Reste

à savoir jusqu'à quel point l'assistance purement matérielle à la messe, avec l'attention unique-ment concentrée sur le concert, suffit à remplir le précepte dominical! On ne demandait pas non plus si ce concert ne constituait pas un martyre pour le célébrant.

Par conséquent, sont prohibées aussi à l'intérieur des églises, les sonneries de clairons ou de trompettes "aux champs" à l'élévation. D'ailleurs, le caractère religieux du Saint Sacrifice, et la règle du silence pendant l'élévation, que la S. C. R. a récemment rappelée en interdisant de dire à haute voix "Mon Seigneur et mon Dieu", devraient faire interdire ces sonneries profanes même aux Messes en plein air. C'est la cloche et la cloche seule, l'airain sacré, qui a mission d'annoncer l'arrivée du Christ sur l'autel. (1)

Hors de l'élévation, l'évêque peut permettre toutefois, à titre exceptionnel, que l'accompagnement d'orgue soit complété ou même remplacé par des instruments à bouche, à condition qu'il produise un effet, et emploie un répertoire, en tout semblable à ceux de l'orgue.

—Mais revenons à nos processions. Le Motu Proprio autorise les fanfares à l'extérieur, mais ici encore il impose des restrictions: il faut que le répertoire ait un caractère vraiment religieux approuvé par l'Ordinaire, et il est même désirable que la fanfare ne serve qu'à l'accompagnement des chants en langue latine ou vulgaire. — Nous croyons indispensable d'insister sur ces règles, car elles ne sont encore que trop méconnues. Le plus souvent, et les chants ne sont pas accompagnés, et le nombre de leurs exécutants étant restreint, ils passent inaperçus auprès des marches de procession tapageuses qu'exécute la fanfare; ces marches elles-mêmes sont tirées, sans l'intervention d'aucune censure, d'un Tannhauser ou d'un Lohengrin de Wagner, ou bien ont été créées pour processions religieuses par un chef de musique local aussi pauvre en sens esthétique qu'en sens religieux; d'ailleurs, comment exécuter une musique vraiment religieuse avec une sélection d'instruments et d'artistes destinés ou habitués aux mazurkas et aux pas-redoublés?

Une vraie réforme s'impose donc. Il faudrait:

1o—Conformément au Motu Proprio (et aux Conciles Provinciaux et statuts diocésains qui s'en font les échos) que le répertoire des fanfares pour processions soit contrôlé par une censure ecclésiastique rigoureuse.

2o—Que l'on encourage la formation d'harmonies spécialement outillées pour processions, c'est-à-dire capables d'y tenir le rôle et le caractère de l'orgue à l'église.

3o—Que, sans interdire les interludes, pourvu qu'ils soient brefs, et d'un caractère artistique, sévère et liturgique, on applique surtout les instruments à accompagner le plain-chant, en remplissant toutes les conditions requises de l'orgue. La présence de cet accompa-

gnement permettra de faire chanter avec ensemble, non seulement quelques chœurs, mais tous les participants à la procession ou à un même groupe quelque distancés qu'ils soient. Ce n'est que dans certaines processions très longues, et dans lesquelles on ne peut répartir un nombre suffisant de groupes chantants, que l'on pourrait admettre aussi quelques fanfares qui ne participent pas à l'accompagnement.

Il nous souvient d'avoir assisté en Angleterre, à des processions du S. Sacrement, où le band se bornait à accompagner des cantiques: c'était, en partie, la réalisation de nos vœux; et l'effet, tant spirituel qu'artistique, était excellent.

D. A. V.

(1)—Il est permis cependant à l'orgue de faire entendre, à ce moment, une harmonie douce et recueillie. (Cérém. des Evêques).

BIBLIOGRAPHIE

Paillettes d'Or.—Vingtième Série.—Recueil des années 1925-1926-1927. Un volume in-18 de 144 pages. Broché 2 fr. 50.—Affranchissement: France 10%; Etranger, 0.20.—Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. Père le Pape.

Un beau désordre est un effet de l'art, a dit le législateur du Parnasse français. N'est-il pas plus encore un effet de la vie, telle qu'elle se réalise en nous? Les événements se suivent dans le cours de nos journées, souvent sans lien apparent, et il ne dépend pas de nous de les diriger. Il ne dépend pas de nous non plus de ne pas éprouver ces lassitudes, ces abattements, ces dégoûts qui sont l'effet d'événements que nous n'avons pas provoqués, de causes que nous n'avons pas voulues. Que faire alors pour éviter les résultats néfastes de cette désorientation involontaire? Nous apprendre à voir les choses comme elles sont, et puisque nous ne pouvons pas les adapter à nous, chercher à nous adapter à elles.

C'est là ce qu'a toujours compris et réalisé la plume qui rédige ces petites feuilles qui s'appellent les "Paillettes d'Or."—Savoir nous adapter aux circonstances. Et sans faire de grands discours, et sans débiter de thèses solennelles, il se trouve que leur auteur met en pratique la plus profonde comme la plus vraie des philosophies. C'est la réflexion que je faisais en parcourant la vingtième série qui vient de voir le jour. Quelle façon juste de concevoir la vie! Quelle vérité dans ces menus détails d'une existence journalière! Quelle exacte psychologie dans ces analyses de nos actes et de nos sentiments! Quelles vues pratiques dans ces conseils qu'il semble que tout le monde eût trouvés parce qu'ils sont l'expression du bon sens guidé par la piété la plus éclairée! On ne peut lire ces pages sans devenir meilleur, et le moins qu'on en puisse tirer c'est un peu plus de bonne volonté, un peu plus de paix, un peu plus de bonheur. Y a-t-il beaucoup de livres dont on puisse en toute vérité en dire autant?

L'homme seul a vécu qui sait le prix des larmes.— Seul il connaît l'amour, ses douleurs et ses charmes; Tout autre ne sait rien et n'a rien admiré. Quand le Verbe fait homme est venu sur la terre, Pour que sa ressemblance avec nous fût entière, Le Verbe fait homme a pleuré.

Marquis de Ségur.

BIBLIOGRAPHIE

La Prière.—Traité scientifique. Par le R. P. Ehrhard. Un volume in-18 de 256 pages. Broché 6 fr. Affranchissement: France 10%; Etranger 20%.—Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Le sous-titre de cet ouvrage porte: Traité scientifique et ascétique. Mais que ces expressions n'effraient pas le lecteur. Il ne s'agit pas ici de lui offrir un livre où sa pensée se perde dans les nuées de la spéculation et qui fassent danser devant ses yeux une sarabande effrénée d'expressions aussi barbares les unes que les autres. Non. La science dont il est question est la science véritable, qui, sans avoir besoin de recourir aux grands mots, expose simplement et clairement "ce qui est".—Elle est la contrepartie de ce qui est purement sentimental et imaginaire, et dans ces conditions on adresserait précisément à l'auteur un reproche fondé s'il n'avait pas présenté de la prière l'étude scientifique entendue dans ce sens.

Quant au côté ascétique du traité, c'est avec les mêmes réserves qu'il faut le comprendre. Son intention n'a pas été, comme certains pourraient peut-être le penser, de plonger son lecteur dans les profondeurs du mysticisme; il connaît trop bien les âmes et le jeu de l'action divine pour savoir que ce n'est pas sans préparation spéciale qu'on peut les orienter dans cette voie.

Aussi est-ce avec toutes les qualités qu'on demande à un livre qui s'adresse à tous que celui-ci se présente. On y apprendra surtout à voir dans la prière ce qu'elle comporte de sérieux et d'effectif, et c'est là la grande leçon que l'on tirera de sa lecture. Trop d'indifférences la considèrent comme inutile, ou tout au moins comme négligeable et facultative; ils apprendront qu'elle est nécessaire, plus qu'ils ne le supposent. Par ailleurs trop d'âmes pieuses ont une tendance marquée à voir dans la prière un canal facile pour l'écoulement d'impressions qui sont du ressort de la pure sentimentalité, conception dangereuse qui enlève à la prière son caractère propre et qui peut conduire ces âmes aux plus amères déceptions et finalement au découragement. Elles aussi puiseront dans la lecture de cette fausse compréhension des choses et à retrouver dans la prière ces éléments de force qui précèdent leur font défaut.

Ainsi toutes les catégories de lecteurs y apprendront quelque chose et tous, chacun selon ses besoins, en tireront un appréciable profit.

LE LIVRE DE PIÉTÉ DU JEUNE HOMME

Par l'auteur des "Paillettes d'Or." Un volume in-18 de 302 pages. Broché 4 fr.; relié percaline, tranchée rouge 9 fr.; relié mouton, tranchée rouge 17 fr.; relié chagrin, tranchée dorée 26 fr. Affranchissement: France 10%; Etranger 20%.—Avignon, Aubanel Frères, imprimeurs de N. S. Père le Pape.

Cet ouvrage réunit les avantages d'un recueil de prières et d'un manuel de piété qui éclaire et dirige nos actes spirituels ou même simplement nos actions communes et quotidiennes. Tout ce que l'on trouve dans les paroissiens les plus complets on l'y trouve également, y compris les hymnes des fêtes et tous les Évangiles de l'année. Mais de plus, le tout est accompagné d'instructions et de commentaires qui font de la piété une piété vraiment

pratique, quelque chose de vivant qui prend sa place dans l'existence du jeune homme et ne cesse pas dès qu'il a franchi le seuil de l'église pour retourner aux occupations auxquelles l'appellent ses devoirs d'État.

Indépendamment du cycle liturgique très complet, l'auteur a fait une large part à certaines dévotions particulières qui mettent de la variété dans l'accomplissement du devoir de la prière: Providence, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la très sainte Vierge, saint Joseph, Ange gardien, Ames du Purgatoire, dévotion au Pape, pratiques accompagnées de renseignements et d'éclaircissements toujours simples, mais complets, qui répondent bien à chaque objet.

Et enfin, une dernière partie du livre est consacrée à un choix de maximes et de méditations qui passent en revue toutes les grandes vérités et tous les points qui doivent faire l'objet de pieuses réflexions pour donner à la vie du jeune homme l'orientation sérieuse et chrétienne qui seule peut lui donner une valeur.

Ainsi conçu, ce livre n'est pas seulement l'habituel recueil des prières; c'est plus que cela: il constitue un guide éclairé dans les multiples sentiers de la piété; il est de plus un conseiller sûr auquel peut recourir en toute confiance le jeune homme auquel il est destiné et qui y trouvera une lumière dans ses doutes et un appui dans ses défaillances.

FONDEMENT SCIENTIFIQUE ET OBJECTIF DE LA RELIGION ET DE SON OBLIGATION.

Par le R. P. Ehrhard. Un volume in-18 de 296 pages. Broché 10 fr. Affranchissement: France 10%; Etranger 20%.—Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. Père le Pape.

Ce n'est pas spécifiquement de la religion catholique que s'occupe cet ouvrage. L'auteur prend les choses de plus haut et le fait de l'Eglise et sa nécessité sont chez lui une conclusion. C'est assurément là la bonne méthode.

Incontestablement, quelle que soit la bonne religion—et si la catholique est cette bonne religion—elle ne peut être qu'unique, et elle est la bonne parce qu'elle répond à la conception exacte qu'on doit s'en faire en vertu de la nature de Dieu et de celle de l'homme.

Dans ces conditions, c'est avant tout du point de vue métaphysique qu'il faut étudier la question. Toutes les évolutions historiques, les faits même de la tradition les mieux établis n'auront de valeur que s'ils répondent au postulat métaphysique. Hors de cette condition, ou ils sont controuvés, ou, s'ils sont exacts dans leur teneur, ils sont mal compris et mal interprétés. Ce sont là des points évidents.

Voilà pourquoi l'auteur fait de la question métaphysique de la religion la base même de son ouvrage et le centre même de ses développements. Seule cette méthode est capable de satisfaire tout esprit sérieux qui recherche la vérité basée sur de solides raisons, non sur des fantaisies aussi diverses et aussi multiples que les intelligences qui les ont conçues.

Naturellement ce procédé présuppose que le lecteur admette la possibilité et l'existence du monde métaphysique. Il en est qui ne l'admettent pas. C'est pourquoi l'auteur avant d'entrer dans le fond même de la question qui fait l'objet de son livre, s'applique d'abord à débayer le terrain et dans une introduction lumineuse de clarté il établit la nécessité et l'exis-

tence de cet ordre métaphysique. Ces prémisses posées et admises, il n'y a plus qu'à le suivre dans ses développements qui s'enchaînent avec une rigueur mathématique. Tout esprit droit et sainement équilibré sera étonné de voir avec quelle facilité tout cela s'enchaîne. Excellent livre qui éclaircira bien des doutes et dissipera bien des nuages.

La famille selon le cœur de Dieu.

Oh! qu'elle est belle la famille selon le cœur de Dieu!... Le père sait et sent qu'il se doit tout entier et à toute heure aux siens; la mère sait et sent que son premier devoir est de faire aimer l'intérieur de sa maison; les enfants savent et sentent que rien n'est plus précieux que la conversation d'un père, rien de plus parfaitement doux comme le cœur d'une mère. On prend ensemble de modestes récréations, qui remplissent l'âme d'une satisfaction complète, sans l'enlèvement ou la fatigue jamais et on évite les émotions et les joissances dangereuses qui dépassent les vrais besoins et en font naître de factices.

Pour de telles familles, la vie a tout l'éclat d'un beau jour. C'est la fraîcheur du matin dans l'enfant qui s'éveille à la vertu. C'est la force et la splendeur du midi dans les heures de la jeunesse et de l'âge mûr. C'est le repos lumineux du soir dans le vieillard qui se voit entouré comme d'une couronne par ses fils et qui sourit à leur avenir de ses derniers regards et de ses derniers baisers.

Mgr Gibier.

Il me semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes; il va devant lui, proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne point commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même.

Louis Veuillot.

La joie est le parfum de Dieu senti dans l'âme.

Ernest Hello.

HORAIRE
En Vigueur

Départs des Trois-Rivières.

Trains pour Montréal.

2.50 am tous les jours.
10.15 am jours de semaine
3.35 pm tous les jours.
5.00 pm " " "
7.00 pm " " "

Trains pour QUEBEC.

4.05 am tous les jours.
7.15 am jours de semaine.
12.00 midi tous les jours.
2.00 pm jours de semaine.
7.00 pm dimanche seulement.
7.35 pm tous les jours.

Trains pour SHAWINIGAN et GRAND'MÈRE

6.30 am tous les jours.
12.05 midi tous les jours.
3.45 pm " " "
7.40 pm " " "

Trains pour GRANDES PILES

11.30 jours de semaine.
7.00 pm jours de semaine.

Reserves de chars parloirs, ou chars d'ortoirs au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame. Phone 2001 et 2002, ou à la gare, 26 Trois-Rivières.

POUR L'OEUVRE DU SEMINAIRE

Avantages Spirituels

- 1o.—Une messe sera dite chaque semaine et à perpétuité, dans la chapelle du Séminaire pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2o.—Un service solennel sera chanté, le 2 novembre de chaque année, pour les bienfaiteurs défunts.
- 3o.—Les bienfaiteurs auront part aux mérites de l'Oeuvre du Séminaire. Qu'on songe à la valeur de cette participation aux prières et aux travaux du personnel, des élèves, des religieux et des prêtres que le Séminaire forme, et formera, pour le bien de l'Eglise et de la Société! De ce chef, l'oeuvre du Séminaire tient la tête de toutes les oeuvres diocésaines.

Le Livre d'Or du Séminaire

Fondateur le donateur de \$5,000 ou plus
Bienfaiteur insigne " " \$1,000 ou plus
Bienfaiteur " " \$ 100 ou plus

N. B.—Ces noms, ainsi que ceux de tous les autres donateurs, quel que soit le montant de leur contribution, seront inscrits dans un registre spécial qui sera précieusement conservé dans nos archives.

Boule de Neige

20 fois \$5,000 - - \$100,000
50 fois \$2,000 - - \$100,000
100 fois \$1,000 - - \$100,000
200 fois \$ 500 - - \$100,000
1000 fois \$ 100 - - \$100,000

SHAWINIGAN GRAND'MÈRE ET LA REGION

Grand'Mère

Un bureau de poste pour Grand'Mère.

D'après les informations obtenues lors de la dernière visite du député fédéral de Champlain, M. Arthur Desaulniers à Grand'Mère, il est à peu près décidé que Grand'Mère verra se construire dans un avenir prochain un magnifique édifice public. En effet, cette fameuse question de la construction d'un bureau de poste qui menaçait de s'éterniser est de nouveau revenue sur le tapis et, d'après les informations que l'on a, M. Desaulniers fera cette demande dès la prochaine session aux autorités fédérales.

Si les fonds nécessaires à l'édification de cet édifice sont votés cette année, la construction en commencera tout probablement le printemps prochain. On sait que le Gouvernement possède déjà le terrain pour asseoir cette bâtisse, au coin des rues Ste-Catherine et De la Roche.

Au conseil municipal.

Les membres de notre conseil municipal ont tenu mercredi dernier une des plus intéressantes séances que l'on ait vues depuis longtemps. Ce fut dans la grande salle de l'hôtel, où on avait décidé de siéger, en raison du grand nombre de contribuables présents, avides d'entendre la discussion et le résultat sur la fameuse question du pont, que se tint cette importante assemblée, laquelle fut présidée par Son Honneur le Maire et à laquelle furent présents tous les échevins, MM. Georges Trotter, J.-O. Pelletier, Arthur Surprenant, et L.-W. Ricard.

La question du Pont.

Dès le début, la fameuse question du pont sur la rivière St-Maurice, est revenue sur le tapis. On se souvient qu'il y a quelques semaines, un projet de pont sur pilotis avait été suggéré au conseil par la Fraser-Brace Co., au coût total de \$339,000. Ce dit projet rencontra l'approbation unanime des membres du conseil qui l'acceptèrent et le soumettre à l'ingénieur en Chef du Département des Travaux Publics, à Québec, pour acceptation. M. Ivan E. Vallée, ne paraissant pas du tout favorable à ce projet, d'un pont sur pilotis, à Grand'Mère, cette fameuse question d'un pont à Grand'Mère, menaçait de rester encore pour longtemps en l'air, quand la même compagnie intéressée, la Fraser-Brace Co., soumit au conseil à sa séance de mercredi, des nouveaux plans pour un pont suspendu au prix total de \$375,000.00 sans aucun extra. La construction de ce pont devant commencer immédiatement, après l'acceptation par le Gouvernement des plans et devis et l'adoption du règlement additionnel d'emprunt de \$40,000.00 et devant être terminé pour le mois d'avril 1929. Ce nouveau projet comprendrait une seule travée de 948 pieds de longueur, de centre en centre des piliers; on se servirait des approches déjà construites et des piliers actuellement existants faits en prévision d'un semblable projet de pont suspendu. Il y a déjà une quinzaine d'années, deux tours de 129 pieds de hauteur seront construites pour supporter la travée. La chaussée aura 18 pieds de largeur et on construirait deux trottoirs de 3 pieds de largeur lesquels seront installés de chaque côté du pont à l'extérieur des membranes principales.

Ce nouveau projet paraît être la solution la plus acceptable d'un projet de pont à Grand'Mère, et le conseil, à l'unanimité, a voté une résolution l'acceptant dans son entier, voici la teneur de cette résolution:

Considérant que la proposition de la Fraser-Brace Co. pour la construction d'un pont sur la rivière St-Maurice sur pilotis, au montant de \$339,000 ne semble pas recevoir l'approbation de l'ingénieur en Chef des Travaux Publics de Québec;

Considérant que la Fraser-Brace Co. fait une nouvelle soumission en date du 17 janvier 1928, s'engageant à construire sur la rivière St-Maurice, à Grand'Mère, au site actuel de la traverse, un pont suspendu au prix global de \$375,000.00 d'après les plans déposés avec la dite soumission;

Considérant la garantie et l'acceptation émise par M. F.-A. Sabatton, assistant-gérant de la Laurénde Co. présentées à cette séance régulière;

Considérant que cette soumission est considérée comme la plus avantageuse soumise au conseil jusqu'à date;

En conséquence il est proposé par M. l'échevin J.-O. Pelletier, secondé par M. l'échevin Georges

Trotter que ce conseil accepte la soumission de la compagnie Fraser-Brace au prix global de \$375,000 en date du 17 janvier 1928 et s'engage à signer un contrat avec la dite compagnie pourvu toutefois que le règlement no 261 amendement le règlement no 254 reçoive les approbations requises par la loi et que les plans du dit pont suspendu reçoivent l'approbation officielle de l'ingénieur en Chef des Travaux Publics à Québec et du Gouverneur en Conseil à Ottawa.

Que ce conseil autorise le Maire et le secrétaire à signer un contrat avec la Fraser-Brace Co. d'après les conditions énumérées plus haut avec les garanties d'usage et à s'adjointre à cet effet les services du bureau des Notaires Desroches & Dostaler de cette ville.

Le conseil adopte également le règlement no 261 amendement le règlement no 251, devant porter l'emprunt de \$340,000 à \$400,000 au sujet de la construction du dit pont.

Le dit règlement d'emprunt additionnel devant être soumis pour approbation aux électeurs propriétaires les 8 et 9 février prochains.

Le muselage des chiens.

Le conseil a adopté unanimement un règlement pourvoyant au muselage des chiens dans les limites de la cité, afin d'enrayer toute épidémie de rage qui pourrait nous menacer.

Réclamation de M. Danias Grenier.

On a pris en considération une réclamation de M. Danias Grenier, propriétaire de l'Hôtel Frontenac de cette ville, au sujet d'une surcharge de \$200.00 à lui faite pour ses licences d'hôtelier. Le conseil a décidé d'offrir, comme arrangement, à M. Grenier, une note de crédit pour le même montant sur les taxes futures à être collectées de M. Grenier.

Changements aux rôles.

Le secrétaire est autorisé à substituer le nom de M. J.-B. Bélanger à celui de Mme J.-D. Martineau pour une propriété située sur la rue St-Jacques; et le nom de M. Abraham Lebel à celui de M. William Lévesque pour une propriété située sur la rue Liège.

La paroisse de Ste-Flore-Est élit trois conseillers.

MM. Isaac Villemure, Raoul Lord et Séverin Gélinas, viennent d'être élus par acclamation membres du conseil municipal de la paroisse de Ste-Flore-Est (St-Jean-Baptiste). MM. Villemure et Lord remplacent MM. Zéphyr Boredeau et Gédéon Blais qui n'ont pas brigué de nouveau les suffrages et M. Gélinas est réélu pour un deuxième terme.

Les membres du conseil qui restent en fonctions sont: M. le Maire Blaise Millette et MM. les conseillers Alfred Lavergne, Hormidas Boisvert et Willie Sawyer.

Travaux importants commencés à l'église de St-Paul de Grand'Mère.

On a commencé ces jours derniers les travaux de réparation, nettoyage, etc., à l'intérieur de l'église St-Paul de Grand'Mère. Un grand nettoyage sera fait partout à l'intérieur, on rafraîchira toutes les peintures, un nouveau système d'éclairage sera installé et de magnifiques tableaux seront peints par notre éminent artiste canadien, M. Monty.

Ces travaux qui dureront plusieurs mois sont sous la conduite de M. Monty et d'hommes expérimentés. Les échafaudages sont déjà prêts et les travaux commenceront pour de bon ces jours-ci.

Le contrat pour l'installation du système d'éclairage sera donné dans quelques jours à un contracteur local.

Ces travaux qui coûteront plusieurs milliers de dollars sont bien vus de toute notre population et contribueront pour beaucoup à l'embellissement de notre temple catholique et en feront l'une des plus belles églises du diocèse.

La Commission scolaire de Grand'Mère et l'homologation du rôle.

Lors d'une récente assemblée spéciale les membres de la Commission Scolaire de Grand'Mère ont homologué le rôle et fixé la taxe scolaire, à être payée par les propriétaires pour l'année courante. Cette taxe sera de 33 centins pour la taxe spéciale et de 40 centins pour la cotisation régulière fixant le montant total de la taxe scolaire.

L'évaluation actuelle du rôle, impossible représente une valeur totale de \$15,431,922.00 et les propriétés non-imposables représentent une valeur de \$1,822,350.00.

La rétribution mensuelle est de 25 centins par enfant et les inscriptions totales de l'année sont de 1836 enfants.

L'aviateur K.-F. Saunders, de Grand'Mère explore la région du nord du Lac St-Jean.

L'aviateur K.-F. Saunders, accompagné de l'ingénieur en chef de la Cie Duke-Price, M. G. Low, dans un hydroplan "F. C. 2" de la compagnie Fairchild a quitté récemment le camp d'aviation du Lac à la Tortue, près de Grand'Mère en compagnie de l'inspecteur de la Hudson Bay Co., pour un voyage d'inspection, pour le compte de cette dernière compagnie, à Chibougamua, Mistassini et Grandes Bergeronnes, et la région nord du Lac St-Jean.

Ce voyage d'études durera plusieurs semaines et avec un homme de l'expérience de M. Saunders, pilote de la Fairchild nous sommes assurés de son succès.

Shawinigan

Forte tempête.

Une formidable tempête s'est abattue sur notre ville, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, et a désorganisé, du moins pour une bonne partie de la journée de mercredi, nos services de transport par autobus et taxis. On estime que dans le cours de la nuit il est tombé au-delà d'un pied de neige qui, poussée par un vent violent, formait un peu partout des bancs considérables et remplissait les rues.

Des employés de la ville ont passé une partie de la nuit à parcourir nos rues principales avec le tracteur loué de la Shawinigan Water & Power Company tandis que d'autres luttèrent contre la tempête pour garder les trottoirs dans un état passable.

C'est la plus forte tempête que nous ayons eue depuis le commencement de l'hiver. Toute la journée, mercredi, il a neigeé tandis que le vent soulevait une "poudrière" qui nous rappelait les hivers d'autrefois.

Une campagne de publicité pour les Chutes Shawinigan

A une réunion qu'ils ont tenue à l'Hôtel de Ville, mercredi après-midi, les Directeurs de la Chambre de Commerce locale ont discuté le projet d'organiser une campagne de publicité qui aurait pour but de mieux faire connaître notre ville à l'étranger. Shawinigan Falls n'est pas connue comme elle devrait l'être dans la province de Québec même et le premier avantage qu'elle pourrait retirer d'une campagne d'annonce bien entendue serait certainement d'attirer ici un plus grand nombre de touristes au cours de la belle saison.

Le comité de Publicité de la Chambre de Commerce a été chargé d'étudier ce projet et de faire rapport au Bureau de Direction à une prochaine assemblée.

Election chez les Forestiers Indépendants

Les élections annuelles à la cour locale de l'Ordre des Forestiers Indépendants, ont eu lieu ces jours derniers avec le résultat suivant: Député de Cour, M. Armand Pelletier; Chef Ranger, M. Lorenzo Delage; Secrétaire-financier, M. J.-E. Carufel; Secrétaire-archiviste, M. Ubald Laurendeau; Secrétaire-trésorier, M. Arthur Desmarais.

Soirées intimes

Un groupe de parents et d'amis se réunissant, ces jours derniers, à la résidence de M. Emile Lampron, pour fêter M. et Mme Alfred St-Yves, de Ste-Angèle de Prémont, de passage à Shawinigan en voyage de noces, et prendre part à une très agréable soirée au cours de laquelle il y eut chant, musique, danse, jeux, etc.

Etaient présents à cette réunion intime, outre les héros de la fête, M. et Mme Emile Lampron, M. Adélar Lacoursière, MM. Daigle, père et fils, M. et Mme Elzéar Lampron, MM. J.-B. Lampron, Noël Béland, M. et Mme Adrien Beaugard, M. et Mme Alphonse Beaugard, M. et Mme Isaac Beaugard, M. et Mme Théodore Boileau, M. et Mme Arsène Lampron, M. et Mme Arthur Gervais, M. et Mme Irène Lupien, M. et Mme Daigle, Mme Wm Lord, Mme Côme Boisvert, Mme Ephrem Lampron, Mmes Antonia et Th. Lampron, Germaine Lord et M. Adrien Lampron.

Ces jours derniers, Mlle Marie-Ange Gervais recevait à la résidence de M. et Mme Alvie Marchand, 5ème Rue, plusieurs de ses amies en l'honneur desquelles elle

avait organisé une charmante soirée intime à laquelle étaient présents: M. et Mme Alvie Marchand, M. et Mme William Groleau, Mmes Marie-Ange Gervais, Bella Lespérance, Bernadette Bronsard, Florence Dugré, Jeanne Beaulieu, Lucie Prévoist, Jeanne Labonté, Marthe Morneau, Berthe Dumont, Isola Dupont, Béatrice Genest, Flore Dupont, Yvette, Réal et Gilles Marchand.

Un fort joli programme musical, qui valut aux gentilles exécutantes de chaleureux applaudissements, fut rendu par Mmes Marthe Morneau, Bella Lespérance, Bernadette Bronsard, Marie-Ange Gervais, Jeanne Beaulieu, Lucie Prévoist, Béatrice Genest, Berthe Dumont et Yvette Marchand. En outre, Mmes Marie-Ange Gervais et Marthe Morneau obtinrent un gros succès dans de fines chansons sentimentales comiques qui égayèrent fort l'assistance. Un morceau de violon par M. Réal Marchand, qui joua "Rosella" avec accompagnement de piano par Mlle Yvette Marchand, fut également très apprécié.

Entre-temps, des rafraîchissements furent servis par Mmes Bella Lespérance et Marie-Ange Gervais.

A la demande de l'aimable hôte, se, désireuse de perpétuer le souvenir de cette agréable réunion, M. Henri Bergeron, photographe de cette ville, vint, au cours de la soirée, photographier le joyeux groupe.

Un succulent goûter, auquel tous firent largement honneur, fut ensuite servi par Mmes Marie-Ange Gervais et Marthe Morneau, après quoi l'on continua à s'amuser ferme jusqu'à une heure avancée.

Avant le départ, Mlle Bernadette Bronsard se fit l'interprète des amies présentes pour féliciter Mlle Marie-Ange Gervais du succès de cette ravissante soirée dont chacune et chacun se promit bien de conserver longtemps le souvenir.

Chez les Artisans Canadiens-français.

Les membres des succursales St-Pierre et Almaville, ont tenu récemment, des assemblées pour le choix de leurs officiers pour l'année 1928. Les élections ont donné le résultat suivant:

Succursale St-Pierre, à St-Marc

Aumônier, M. l'abbé Irène Trudel, curé de St-Marc; Président, M. Wilfrid Laplante; Représentant de l'Exécutif, M. Henri Trudel; 1er vice-président, M. Emile Boisvert; 2ème vice-président, M. Adrien Grenier; Secrétaire-trésorier, M. J.-P. Trudel; 1er commissaire ordonn., M. J.-B. Laplante; 2ème commissaire ordonn., M. Napoléon Rivard; 1er censeur, M. Eugène Melançon; 2ème censeur, M. T. Jacob; 3ème censeur, M. Wilfrid Bastien; Médecin, M. J.-D. Trudel, M.D.

Succursale Almaville.

Aumônier, M. l'abbé Philippe Lesage, curé de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville; Président, M. Idège Emond; Représentant de l'Exécutif, M. Irène Ducharme; 1er vice-président, M. Donat Veilleux; 2ème vice-président, M. Willie Gauthier; Secrétaire-trésorier, M. J.-O. Gauthier; 1er commissaire ordonn., M. Arthur Boisclair; 2ème commissaire ordonn., M. Victor Morin; 1er censeur, M. Georges Gauthier; 2ème censeur, M. Philippe Provencher; 3ème censeur, M. Nap. Boulanger; Médecins: Drs Jos. Garceau et Marc Trudel.

Victoire des Chevaliers de Colomb, de Lévis.

Une partie de la Ligue provinciale de quilles des Chevaliers de Colomb, a eu lieu ici samedi soir, alors que les Chevaliers de Colomb de Lévis, sont venus rencontrer l'équipe locale.

Les Lévisiens, remportèrent la victoire en gagnant deux parties sur trois. La troisième partie fut rudement contestée mais les locaux finirent par l'emporter en roulant le fort respectable total de 933 tandis que leurs adversaires jouaient 919.

Michaud, capitaine du Lévis, avec deux grosses parties simples de 222 et 223, roula un total de 603. Parmi les visiteurs, Lemieux fut le seul à jouer moins de 500.

La plus forte partie simple, soit 225, fut jouée par Dallaire, capitaine des locaux, tandis que de son côté Chevalier a roulé 223. Tous deux peuvent se vanter d'avoir évité un blanchissage à l'équipe locale.

Détail des parties:

C.de.C. de Lévis
Lecours A. 172 198 158 528
Samson J. 171 197 176 544
Lemieux F. 133 173 186 492
Dumont J.-M. 185 187 176 518

Michaud D. 222 158 223 603
833 923 919 2715

C. de C. Shawinigan

Bellefeuille M. 150 170 169 489
Bellemare A. 190 147 167 501
Bourque R. 143 143
Chevalier A. 154 223 377
Ladouceur G.-E. 164 162 149 475
Dallaire A. 183 189 225 577
830 802 933 2365

Après la partie, un lunch fut servi, dans la grande salle du Conseil local, aux joueurs et à un groupe d'amis de Grand'Mère et de Shawinigan. Ces agapes fraternelles furent présidées avec beaucoup de tact par M. le notaire G.-E. Ladouceur, député de District et premier vice-président de la Ligue Provinciale de Quilles des Chevaliers de Colomb, section québécoise. Parmi les convives, on remarquait MM. D. Michaud, A. Lecours, J.-M. Dumont, J. Samson, P. Lemieux, Willie Powers, Rod. Déry, de Lévis, Emile Roy, 2ème vice-président de la Ligue, André Roy, Omer Garneau, Alfred Lahaie et L. Côté, de Grand'Mère; M.-C. Bellefeuille, grand Chevalier du Conseil local, Alph. Dallaire, R. Bourque, L.-A. Leclerc, Albert Chevalier, Edouard Fleury, Art. St-Louis, Jos. Blouin, André Baril, Philippe et Edgar Guay, etc.

De chaleureux discours furent prononcés par MM. G.-E. Ladouceur, D. Michaud, M.-C. Bellefeuille, André Roy, A. Lecours, J.-M. Dumont, Edouard Fleury, R. Bourque, W. Power, A. Chevalier, Art. St-Louis, après quoi il y eut chant et musique par MM. Edgar Guay, L. Desmarais, Emile Roy, W. Power, Jos. Blouin, L. Côté, R. Bourque, etc. et l'on continua à s'amuser ferme jusqu'à une heure assez avancée.

Nous apprenons que MM. H.-A. Beaudet et W. Fafard, pharmacien, dont les propriétés, situées au coin de la 4ème rue et de l'Avenue Tamarac, ont été complètement détruites par un incendie la semaine dernière, ont l'intention de reconstruire de bonne heure au printemps. Entre-temps, M. Fafard ouvrira une pharmacie dans l'immeuble appartenant à la Cie Immobilière des Chutes Shawinigan et situé également au coin de la 4ème rue et de l'Avenue Tamarac.

MM. Lafond et Gélinas, avocats, et G.-E. Ladouceur, notaire, ont ouvert temporairement leurs bureaux dans l'édifice de M. Ephrem Juneau, au no 35, Avenue des Cédres. La Metropolitan Life Insurance Company a ouvert ses bureaux dans l'immeuble de M. le notaire Louis Bertrand, 4ème Rue.

MM. Bellemare & Desmarais, coiffeurs, se sont logés au Central Shoe Shine, Avenue Tamarac, et M. Paul Lafrenière, bijoutier, occupera temporairement la partie arrière du restaurant de M. N. Huses, avec sortie également sur l'Avenue Tamarac.

Beau succès de la mascarade à l'Arena.

La première mascarade de la saison organisée par la direction de l'Arena a eu lieu jeudi soir et a obtenu le plus entier succès. Au-delà de trois cents patineurs et patineuses ont pris part à cette fête par excellence de la jeunesse et durant plus de deux heures, ont évolué avec grâce au son d'une musique entraînante rendu tantôt par un groupe de musiciens locaux et tantôt par un orthophonique dont les accords, largement amplifiés au moyen d'un dispositif spécial, étaient facilement entendus partout dans la vaste enceinte.

Les joyeux patineurs, revêtus des costumes les plus variés, présentaient aux yeux admiratifs des spectateurs un ensemble des plus charmant.

M. et Mme N.-J.-A. Vermette et M. et Mme Eug. Dumas, agissaient comme juges et malgré la difficulté de la tâche, ils surent très judicieusement s'acquitter de leurs délicates fonctions. De fort jolis prix, généreusement offerts par l'Aluminium Company of Canada, la St. Maurice Valley Corporation, Division Belgo et la Shawinigan Chemicals Limited, furent distribués à la fin de la soirée à ceux et celles qui avaient été jugés les plus méritants.

Nous donnons ci-après la liste des gagnants:

Prix pour dames: Jolis costumes: 1er prix, chachette de table, Mlle Thérèse St-Arnaud; 2ème prix, lampe portative, Mlle Liliane Arseneault.

Costumes originaux: 1er prix, coussin à épingle, Mme Emile Gagnon; 2ème prix, index téléphonique, Mlle Hélène Gervais. Meilleures patineuses: 1er prix, un écrioire, Mme Charles Gill; 2ème prix, boîte à poudre, Mlle Rachel Maréchal.

Consolation—1er prix, cuiller à fruits, Mlle Jeannette Lord; 2ème

prix, chandeliers, Mlle Rita Leblanc.

Prix pour fillettes—1er prix, plaquette, Mlle Valérie Martin; 2ème prix, plaquette, Mlle Jeanette Robillard.

Consolation: 1er prix, index téléphonique, Mlle Pauline Valiquette; 2ème prix, album d'autographe, Mlle Reine Flomand.

Prix pour Messieurs: Jolis costumes: 1er prix, nécessaire pour raser, M. Arthur Boisvert; 2ème prix, étui à cigarettes, M. A.-P. Tremblay.

Costumes originaux: 1er prix, réveille-matin, M. Roger Dugal; 2ème prix, appareil-livres, M. A.-E. Price.

Meilleurs patineurs: 1er prix—étui à cigarettes, M. Charles Gill; 2ème prix, tire-boissons, M. Paul Lefebvre.

Consolation—1er prix, cendrier, M. Emile Gagnon; 2ème prix, cendrier, M. Oscar Plante.

Prix pour garçons: 1er prix, projecteur électrique, Teddy Aetion; 2ème prix, couffin, Armand Langleve.

Consolation: 1er prix, encrier, Chs-Emile Gagnon; 2ème prix, boîte à boutons, Roméo Laroche.

SHAWINIGAN

Ces jours derniers à la résidence de M. et Mme Emile Lampron, se réunissait un groupe de parents et d'amis en l'honneur de M. et Mme Alfred St-Yves, de Ste-Angèle de Prémont, nouvellement mariés.

Il y eut goûter, chant, musique parties de cartes, etc.

Etaient présents à cette soirée: MM. et Mmes Emile Lampron, Elzéar Lampron, Mme J.-B. Lampron, M. Adélar Lacoursière, champion des violoneux du district des Trois-Rivières, MM. Daigle, père et fils, célèbres violonistes, MM. et Mmes Alfred St-Yves, Adrien Beaugard, Alphonse Beaugard, M. Isaac Beaugard, MM. et Mmes Théodore Boileau, Arsène Lampron, Irène Lupien, Arthur Gervais, M. et Mme Daigle, Mme William Lord, Mme Côme Boisvert, Mme Ephrem Lampron, Mmes Antonia et Thérèse Lampron, Mlle Germaine Lord, M. Noël Béland, Adrien Lampron, M. Daigle et M. Lionel Lord.

On se sépara à regret emportant un doux souvenir des trop courtes heures passées ensemble.

Au No 19 rue Hart

M. Maurice Fortier, avocat, annonce qu'il sera en tout temps à la disposition de sa clientèle au No 19, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Bureau spécial à St-Paulin à la fin de la semaine.



Bois de Construction



Bois de charpente. Colom-bage. Lambris. Planchers. Bois de Colombie. Bois préparé, etc. Livraison immédiate.

The Howe Lumber Co. LIMITED

253, rue Bellefeuille, Tél. 1367 Demandez nos prix. Succursales à Shawinigan Falls et à Chicoutimi.



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

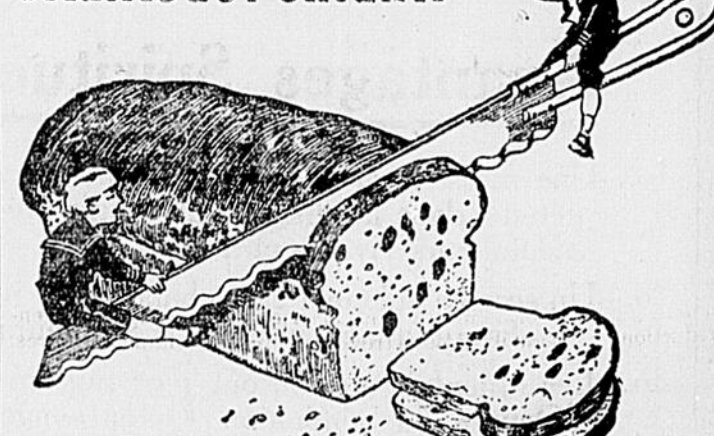
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

Avez-vous cette vitalité de l'enfant?

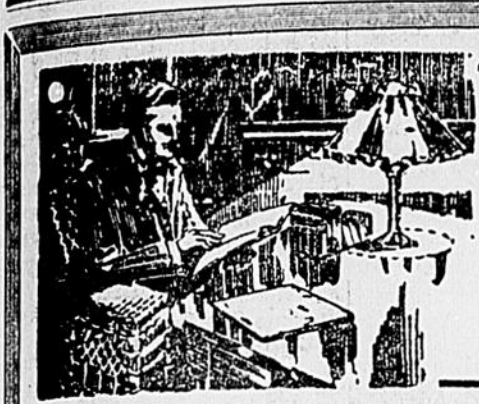


L'homme ne vit pas seulement de pain, mais une table, si bien garnie soit-elle, qui ne porte pas de pain est une bien pauvre table.

Si maintenant c'est du pain de la

BOULANGERIE MODERNE

que l'on y trouve, sans conteste, c'est la vie assurée.



DE TOUT UN PEU

La Situation Financière au Canada

Bulletin Commercial de la Banque de Montréal.

Les relevés périodiques des institutions bancaires de ce pays illustrent de façon éloquente le remarquable développement des principales ressources du peuple canadien. Il convient tout particulièrement de parler de ce sujet ce mois-ci, étant donné que la plupart des banques présentent leurs rapports annuels vers la fin de l'année et que ceux-ci peuvent maintenant servir à mesurer les progrès accomplis au cours des douze mois qui viennent de se terminer. Les banques canadiennes, qui sont pour la plupart des institutions nationales, traduisent la situation de l'ensemble du pays plutôt que d'une région en particulier. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que, sans exception, leurs rapports annuels accusent des profits satisfaisants et de substantielles avances dans les dépôts et l'ensemble de l'actif. Non seulement certaines banques ont établi pour leur propre compte de nouveaux records, mais l'actif total de toutes les banques s'élève à un chiffre qui s'est vu au cours de l'histoire des banques au Canada. Les comparaisons suivantes, que nous tirons du rapport de banques pour le mois de novembre dernier, que vient de publier le Ministère des Finances, montrent la progression réalisée.

L'actif global des banques se chiffre par \$3,242,460,873, soit une augmentation de \$292,031,164 par rapport à novembre 1926.

Le passif s'élève à \$3,229,345,800, une augmentation de \$290,863,893. L'ensemble des dépôts atteint \$2,521,465,382, soit un accroissement de \$200,036,857.

Les prêts courants en Canada s'élèvent à \$1,679,464,147 au gain de \$92,000,451.

Les prêts à demande au Canada sont de \$223,332,963, ou \$81,934,421 de plus.

Dans un cas seulement, celui des prêts courants, le chiffre est inférieur au record établi précédemment, en septembre 1926, soit \$338,119,609 de moins qu'à cette époque. Ceci peut être attribué au fait que le commerce en général s'est remis de la situation prolongée que lui avait créée la guerre, que plusieurs maisons de commerce ont à ce point amélioré leur structure financière qu'elles n'ont plus besoin d'autant de crédit bancaire qu'autrefois, enfin, au fait que, par suite de la transformation des méthodes commerciales et de l'amélioration constante des moyens de transport, les stocks de marchandises en magasin ne sont pas aussi considérables que par le passé. Si les banques ont toutes, sans exception, prouvé qu'elles pouvaient employer leurs disponibilités grandissantes avec profit, le montant élevé des dépôts indique, d'autre part, qu'elles sont mieux que jamais en mesure de participer à l'essor économique du pays.

Après l'activité des fêtes, le commerce de détail a ralenti au cours des trois dernières semaines, bien que stimulé par les ventes au rabais du mois de janvier; quant aux maisons de gros, elles ont été modérément occupées à prendre des commandes pour le printemps. L'optimisme n'a pas beaucoup diminué, les revues de l'année 1927 sont pleines d'une solide confiance, qui repose sur les résultats obtenus autant que sur les perspectives magnifiques, et l'on commence une nouvelle année avec des signes d'expansion dans plusieurs branches de la production. L'amélioration progressive de la situation financière et commerciale de l'Europe ne peut manquer d'aider au commerce canadien, puisque ces marchés étrangers absorbent une bonne partie du surplus de notre production, surtout de notre production agricole. C'est la situation sensiblement meilleure de notre classe agricole qui a servi de fondement à l'essor du commerce canadien au cours des trois dernières années, et tant que la production agricole sera abondante et la confiance demeurera et les crises seront écartées; toujours à condition que la production manufac-

ture n'aille pas dépasser la consommation courante.

Le commerce extérieur du Canada en décembre a continué la tendance de plusieurs mois précédents: recul des exportations et avance des importations. Toutefois, l'écart n'a pas été considérable, et dans le cas des exportations de blé, il peut s'expliquer par le retard de la moisson. Pour les neuf mois écoulés de l'année fiscale les exportations ont fléchi de \$33,800,000 et les importations augmenté de \$56,200,000, mais la proportion dans les deux cas est infime. L'analyse du relevé des exportations révèle un fléchissement de \$13,500,000 pour le blé, de \$4,550,000 pour les autos et de \$3,000,000 pour les viandes. Par contre, il s'est créé aux Etats-Unis un marché pour le bétail canadien, et les expéditions sont importantes.

Les chargements ferroviaires ont été affectés par le congé supplémentaire du Jour de l'An, mais le total s'est bien maintenu. Les expéditions de céréales de l'Alberta à Vancouver, et des autres provinces de l'Ouest vers les ports des Grands-Lacs, ainsi que les chargements de bétail sur pied ont été plus considérables. Les recettes brutes des chemins de fer pour la première quinzaine de janvier ont été plus élevées que pour la période correspondante de l'année dernière. Le 14 janvier, les stocks visibles de blé au Canada—113,411,000 boisseaux—l'emportaient sur l'an dernier par 21,600,000 boisseaux.

Dans l'industrie du papier, l'année commence sur un mouvement plus marqué de concentration en vue d'opérer des économies de frais de production et de stabiliser les prix. La production canadienne de papier-journal dépasse maintenant de beaucoup celle des Etats-Unis, ayant atteint 2,087,000 tonnes en 1927 contre 1,485,500 tonnes aux Etats-Unis.

Sur le marché des changes les fonds américains ont été fort demandés le mois dernier et ils ont avancé jusqu'à 3-16 p. c. de prime, ce qui est un peu plus que le point d'or. Il a été envoyé environ \$30,000,000 d'or du Canada à New-York pendant les deux premières semaines de janvier. La vigueur des fonds américains a porté la livre sterling à un nouveau sommet de 4.89 5-16 pour les cables, et malgré l'élévation des taux de transport en hiver, on a pu envoyer de l'or à Londres avec profit. A la suite des paiements de dividendes de janvier, il y a eu une réaction brusque à 4.88 1-2. Le franc suisse, le florin hollandais et la couronne suédoise ont décliné de 4 à 12 points par rapport à leurs récents maxima. La peseta a repris quelque 50 points de son recul de décembre. Le marché en banque est resté ferme, avec une vigueur remarquable des titres d'entreprises industrielles et d'utilité publique de premier ordre. Les obligations non assujetties à l'impôt ont été légèrement faibles.

Québec.—Le volume du commerce de gros et de détail a été satisfaisant, et les ventes de Noël supérieures à l'an dernier. Les rentrées sont assez bonnes. Les ateliers de confection pour hommes sont à remplir les commandes du printemps, qui accusent un volume raisonnable. L'industrie de la chaussure est tranquille et le prix des cuirs reste ferme. Les raffineries de sucre sont modérément actives, et le prix du sucre raffiné est stable. Les aciéries sont occupées et envoient un bon volume d'affaires, mais les prix ont tendance à baisser. Le marché des bois de construction est tranquille avec demande peu active pour fins de construction. La demande américaine s'est accrue légèrement, mais le marché anglais est peu encourageant. La demande de bois à pâte faiblit et les prix accusent une tendance à fléchir. Les expéditions de papier-journal restent considérables. Les travaux de coupe ont été retardés par le manque de neige et la persistance du temps doux. La production d'amiante a été entravée par les mauvais temps.

Ontario.—Le volume du com-

merce de gros demeure un peu supérieur à celui de la période correspondante de l'an dernier. Les détaillants accusent une bonne demande pour toutes les marchandises de saison; les ventes de Noël sont bien en avance sur l'an dernier, les rentrées sont assez bonnes. Les constructeurs d'autos reprennent la production à plein rendement. Les constructeurs de machines agricoles viennent de terminer une année excellente. Les fabrications de pneus, les tanneries et ateliers de construction d'appareils électriques sont occupés activement. Les facteurs de meubles, qui tiennent présentement leur Exposition annuelle, regardent l'avenir avec optimisme. La situation dans la minoterie n'a pas changé; peu d'exportation mais bonne demande domestique. Les tissages de laine continuent de trouver le commerce peu satisfaisant. On entrevoit une plus forte production de traverses et de pièces de bois pour les mines, mais le nombre de cordes de bois à pâte sera inférieur. Le temps a été doux et en certains districts les champs sont découverts. Jusqu'ici le blé d'hiver va bien.

Provinces de la Prairie.—Le commerce de gros est normalement tranquille mais quelque peu meilleur que l'an dernier. Le détail à la campagne est tranquille, tandis que les ventes de janvier dans les grands magasins des villes correspondent assez bien à celles de l'an dernier. Les rentrées sont assez bonnes. Le volume du commerce des blés n'a pas été considérable mais le marché a été stable et les expéditions des producteurs dépassent à date celles de l'an dernier. Le 20 janvier, en fermeture, le blé comptait cotait 146 1-2 au lieu de 136 5-8 à la même date l'an dernier. Le bétail se vend 83, le porc, de plus que l'an dernier, les porcs 83.70 de moins, et les moutons à peu près le même prix. Il est maintenant à peu près certain qu'un fort montant de capitaux va affluer vers le Manitoba septentrional pour la mise en valeur des mines et des pouvoirs hydrauliques; environ 500 hommes travaillent actuellement à l'embranchement de chemin de fer de Flin Flon. Les charbonnages ont force commandes en main et produisent à plein rendement.

Colombie-Britannique.—Le commerce de gros est moyen, et le commerce de détail à ce qu'on rapporte, un peu meilleur qu'il y a un an. L'industrie du bois de construction demeure peu satisfaisante; le marché intérieur et le marché extérieur sont inactifs. Le temps rigoureux qu'il a fait récemment a diminué la production des billes, d'où rareté temporaire et légère augmentation des prix. Les fabrications de pâtes et papiers produisent presque à plein rendement et font une bonne marge de profits sur leur production. Il y a une bonne demande pour le saumon congelé ou en conserve et les stocks s'écoulent de façon satisfaisante. La production minière de 1927 bat tous les records antérieurs, bien que, par suite du fléchissement du prix des métaux, la valeur de la production accuse une diminution par rapport aux années passées. A cause du mauvais temps, les expéditions de minerais le mois dernier ont été relativement faibles. Le commerce du port de Vancouver poursuit son essor.

Provinces-Maritimes.—Les rentrées sont assez bonnes. Les marchés de pommes de terre sont tranquilles; le marché des pommes, après des hausses et des baisses, est assez satisfaisant; il reste encore environ 300,000 barils à expédier. Le marché des bois de construction s'est un peu amélioré, les bois durs étant en meilleure demande. A Lunenburg les exportateurs ont fixé à un niveau modérément rémunérateur le prix du reste de la pêche de l'été dernier, à la suite d'une amélioration des marchés du poisson, mais les pêcheurs feront peu vu que la pêche a été inférieure à la moyenne. Les charbonnages produisent à quelque 80 p. c. de leur capacité, les usines textiles à plein rendement, et les autres industries sont généralement bien occupées.

LE PERROQUET EST CONDAMNE

A payer des dommages pour avoir fait des remarques blessantes à l'égard d'un collaborateur.

Le "Perroquet," un petit journal humoristique publié à Montréal par la Compagnie d'Imprimerie et de Publicité Rotopex, vient d'être condamné à payer des dommages à deux personnes qui avaient été visées par des remarques blessantes imprimées sur l'inspiration d'un correspondant.

Le "Perroquet" avait écrit d'une dame X..., demeurant dans une certaine des environs de Québec: "Quel salaire reçois-tu par mois pour faire la princesse dans la paroisse de Y....? Regarde derrière toi!"

Sur le compte de l'autre, également citoyen honnête et respectable, il avait écrit une allusion toute aussi spirituelle au sujet d'un nez crochu.... Ces deux personnes réclamèrent des dommages pour le ridicule qu'on avait voulu jeter sur elles en les diminuant dans l'estime et la considération du public en général et de certaines gens en particulier.

Les défendeurs confessèrent jugement pour \$5.00 et \$20.00 de frais et publièrent une rétractation qui ne fut pas jugée suffisante.

En maintenant les actions pour \$50.00 dans un cas et \$30.00 dans l'autre, l'hon. juge Blaise Letellier a déclaré:

"Le journal publie chaque semaine des nouvelles de différents endroits de la Province qui consistent en des insinuations plus ou moins malicieuses à l'adresse de certaines personnes qu'il désigne généralement par leur prénom suivi d'une initiale et ceci dans le but de soulever le ridicule contre elles et de les mettre en but au sarcasme et au rire de leurs concitoyens. Le journal n'a aucune mission d'intérêt public et son seul but semble être de se faire le porte-parole de ceux qui, dans les différentes paroisses, ont quelque malice ou quelque tour à jouer à leurs concitoyens. Règle générale, ce sont des enfantillages, mais il arrive que des personnes sérieuses soient mentionnées, lesquelles se trouvent en mauvaise compagnie et ne méritent pas le ridicule dont on veut les couvrir.

"Il n'y a aucun intérêt pour le propriétaire de ce journal d'écrire de pareilles choses et l'on ne peut trop blâmer les journalistes qui se servent de ce moyen pour publier de pareilles choses qui peuvent causer l'humiliation de personnes respectables."

ON FAVORISE PLUS LES ETRANGERS

Pour s'établir dans l'Ouest-Canadien, les étrangers sont mieux traités que les Canadiens.

Parlant immigration, le "Patriote de l'Ouest" montre une nouvelle fois que les Canadiens sont plus mal traités chez eux que les étrangers.

"Tout dernièrement, M. Peter Verigin, la tête des Doukhobors du Canada, a réussi à mettre sur pied un syndicat et à prélever des fonds suffisants à déclencher l'immigration de 15,000 Russes à Verigin, Sask., afin de faire de ce centre une colonie vigoureuse.

L'Angleterre travaille non moins activement dans cette ligne. D'après une récente nouvelle, un essaim de quelques 20,000 familles anglaises se prépare à s'envoler vers le Canada. Les Hongrois, les Autrichiens et autres nationalités font de même. Ce leur est chose facile, vu le coût peu onéreux du voyage et les conditions favorables que leur fait le gouvernement sur les terres de l'Ouest. "Il est pénible d'ajouter que les Canadiens sont sur un pied bien inférieur aux immigrants d'outre-mer dans les facilités que le gouvernement donne à ceux qui s'y transportent. Espérons que le jour n'est pas éloigné où les Canadiens ne seront pas traités chez eux plus mal que les étrangers."

La plus belle leçon du Crucifix

La vieillesse est cet âge de la vie que le crucifix serre de plus près, et dont il est l'ami le plus intime et le plus assidu. Le service qu'il nous rend alors est signalé. Parce qu'il nous apprend à aimer, il nous apprend à vieillir. Et comment faut-il vieillir? En aimant. Souvenons-nous de l'apôtre saint Jean. Noble centenaire, dernier survivant de ceux qui avaient vu le Sauveur, laissé sur la terre pendant un siècle pour y bien graver les traits de l'esprit de Jésus; il achevait sa carrière à Ephèse, entouré d'une couronne de disciples. Et ceux-ci lui dirent un jour: Pourquoi répétez-vous sans cesse la même chose: "Aimez-vous les uns les autres?" Il répondit: C'est le précepte du Maître; il suffit qu'on l'accomplisse.

Voilà la leçon de nos vieux ans. On pourra ne pas tolérer que nous prêchions toujours, même la charité; mais personne ne nous empêchera de la pratiquer sans cesse. Oui, notre vieillesse, si nous sommes charitables et bons, vaudra la jeunesse et l'âge mûr. Alors, nous tiendrons bien notre place dans la vie.

Abbé Chaffanjon.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'infirmerie, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

CANADIEN NATIONAL

MONTREAL—TORONTO

Service de trains quittant Montréal à 10.00 a.m., 7.30 p.m., et 11.00 p.m., tous les jours, aussi à midi trente, sauf le dimanche, et 10.00 heures p.m., sauf le samedi.

Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11.00 p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL - DETROIT - CHICAGO

Service de trains quittant Montréal à 10.00 a.m., et 11.00 p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Détroit, au train de 10.00 a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11.00 p.m., pour Buffalo, Détroit et Chicago.

MONTREAL - NORTH BAY WINNIPEG - SASKATOON EDMONTON - VANCOUVER

"Le Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10.15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements réserves de places, etc., s'adresser à —J.-P. Bédard, Agent.

Les Trois-Rivières, Qué

Avez-vous de l'Argent à prêter

Nous payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos.

Bray - Caron - Dubé, LIMITÉE

J.-A. Roussel, J.-E. Meunier, Gérants

Téléphone 1912

155, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

L'Amateur de fins thés trouve tout ce qu'il recherche—force, arôme et saveur —et ce à un prix minime (38c. la ½ lb.) —dans

LE THÉ VERT "SALADA"

ON VEUT UN MEDECIN SENATEUR

Résolution à cet effet adoptée par la Société Médicale de Québec.

A une séance spéciale de la Société Médicale de Québec, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité:

"Attendu que la profession médicale, la plus nombreuse et la plus socialement influente dans la province de Québec, n'est actuellement représentée au Sénat que par deux membres sur vingt-quatre;

"Attendu que, durant la guerre, la profession médicale a plus que toute autre payé de ses services et de son sang, par l'organisation d'hôpitaux de base et par l'enrôlement volontaire dans le service actif;

"Attendu que les services sociaux qu'elle rend au pays, dans tous les domaines, méritent considération de la part du Gouvernement;

"Attendu qu'il serait à l'honneur du Gouvernement et du pays que la profession médicale soit plus numériquement représentée au Sénat;

Il est résolu:

"Que la Société Médicale de Québec prie instamment le Gouvernement Fédéral de nommer un médecin Sénateur pour le district de Rigaud, pour remplacer le Dr Boyer, décédé.

"Que copie des présentes soit adressée au Très Honorable Premier-Ministre du Canada, à l'Honorable Sénateur Ministre d'Etat, aux Honorables Ministres de la Justice et de la Marine, à l'Honorable Secrétaire d'Etat, à l'Honorable Solliciteur-Général à Ottawa, aux journaux de Québec et aux Sociétés sœurs pour confirmation."

Une plaie ouverte. "Pendant 27 ans j'ai été affligé à la jambe gauche d'une plaie ouverte de la dimension d'un poing d'adulte," écrit M. John A. Bauer de Stockton, Cal. "Je consultai plusieurs docteurs, l'un dit que c'était de l'eczéma, un autre prononça même la lèpre et d'autres diagnostiquèrent différentes choses. Aucun cependant n'était capable de me procurer du soulagement. Après l'emploi de sept bouteilles de Novoro du Dr Pierre, ma plaie se cicatrisa et resta fermée depuis. Le secret des résultats de cette vieille médecine herbeuse réside dans son efficacité sur les organes d'élimination. Elle débarrasse le corps des matières nocives et dans son action stimulante sur les procédés digestifs, augmente la qualité et la quantité de nourriture profitable et la source de sang pur et sain.

Livre exempt de douane au Canada.



Comment une maman reste jeune

Comme c'est bon de pouvoir s'envoler et aller passer quelques jours avec votre maman! Sans le Longue Distance il ne saurait en être question mais il est si facile d'appeler à la maison et de s'assurer que tout va bien et que réellement il n'y a aucune raison de se priver de ce bonheur.

Je suppose que vous utilisez le service entre postes. Moi, aussi. En appelant par numéro, je bénéficie du tarif réduit qui, le soir, après 8.30, est très raisonnable.

Les taux en vigueur avec les villes environnantes, dans un rayon de 25 milles, sont si bas qu'il est maintenant possible de maintenir des relations avec un large cercle d'amis à un coût modique.



"Chaque téléphone Bell est un poste à Longue Distance."

CONSERVEZ LE GOUT DES FETES

Le bon souvenir de vos fêtes de famille ne se conservera jamais si longtemps que si vous continuez à faire vos provisions chez

Chez Uld. Carignan Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin) 22, Badeaux, Phone 122-1749

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.

Courrier de Shawinigan

Shawinigan bat Porter-Globe, 2 à 1.

Le Shawinigan a remporté une nouvelle victoire sur le Porter-Globe mercredi soir, en battant ce club par 2 à 1.

La partie cependant n'a pas été aussi intéressante que celles jouées précédemment par ces deux clubs. Les joueurs, tant d'un côté que de l'autre, semblaient manquer d'entrain, surtout dans les deux premières périodes. Ceci était dû, croyons-nous, au fait que le Porter-Globe n'avait pas son équipe régulière et également au fait que l'assistance n'était pas très nombreuse.

Le premier point de la partie, et le seul de Porter-Globe, fut compté au début de la première période par Quinn à la suite d'un beau jeu individuel. Ce ne fut d'ailleurs que du jeu individuel que l'on vit au cours de la rencontre à part quelques belles et rares "combines" de L. Bergeron, G. Nourry, Gill et Grenier d'un côté, et de Quinn, Sheriff et MacDonald de l'autre.

Aucun point ne fut score dans la première période par le Shawinigan mais au début de la seconde G. Nourry égalisait le score en prenant dans en défaut sur un lancer de côté dans le bas du filet. G. Bergeron fit plusieurs belles montées dont quelques-unes auraient pu être fructueuses si, au moment où il approchait des buts de Danis, il n'avait pas été seul à lutter contre les adversaires.

Après trois minutes de jeu seulement dans la troisième période, P. Nourry, sur une belle passe de L. Bergeron, devant les buts de Danis, compta le point qui devait donner la victoire à son club. Danis à ce moment était seul à faire face à ses adversaires et il n'est pas étonnant que ceux-ci aient pu scorer.

Le jeu a été passablement rude par moments et plusieurs joueurs durent aller faire un stage plus ou moins prolongé à la clôture.

Alignement.

Porter-Globe	Shawinigan
Danis	bats Tremblay
Quinn	défense Nourry P.
Laroque	défense Bergeron G.
Sheriff	centre Nourry G.
MacDonald	aile dr. Bergeron L.
Walt	aile ga. Gill
Bourassa	subs. Grenier
Reid	subs. Hébert
	subs. Hill

Arbitre: J.-P. Mills—Chronométrateur: S. Lambert.
Sommaire: 1ère période: 1.—Porter-Globe, Quinn, 3.00; 2ème période: 2.—Shawinigan, Nourry G., 4.00; 3ème période: 3.—Shawinigan, Nourry P., 3.00.

Chez les Artisans Canadiens-français, de St-Marc.

Les officiers de la succursale de St-Marc de la Société des Artisans Canadiens-Français, avaient organisé ces jours derniers, une "soirée du bon vieux temps" à laquelle au-delà de quatre-vingt membres assistèrent.

En outre des officiers de la succursale, organisateurs de la fête, MM. Wilfrid Laplante, président; Adrien Grenier, 2ème vice-président; Patrick Trudel, secrétaire-trésorier; J.-B. Laplante et Napoléon Rivard, commissaires-organateurs, et Eugène Melançon et Wilfrid Bastien, censeurs, on marquait, parmi les invités MM. L. O.-A. Vallières, organisateur de la Société des A.C.F., dans le district, MM. Georges et Gérard Pagé, J. Boucher, J.-W. Defond, N.P., R.-C. Penk, etc.

La fête débuta par un succulent goûter aux féves canadiennes que les convives dégustèrent avec un bel appétit. Un programme des plus variés de chant, musique, déclamation, danse, fut ensuite rendu et souleva l'enthousiasme général, aussi les exécutants, encouragés par les applaudissements de l'assistance, ne se faisaient-ils pas prier pour se faire entendre ou pour danser, de sorte que pendant toute la soirée le plus bel entrain ne cessa de régner. MM. Georges et Gérard Pagé, dans leurs chansonnettes comiques et leurs déclamations, M. J. Boucher, dans ses morceaux de violon, MM. Hill et N. Rivard, dans leurs monologues, M. Donat Lafrenière, dans ses chansonnettes, MM. Willie Grenier et Frank Pellerin, dans leurs gigue, etc., eurent un succès fou et les honneurs de nombreux rappels.

M. L.-O.-A. Vallières, organisateur du district pour les A.C.F., félicita les officiers de la succursale St-Marc d'avoir pris l'initiative d'organiser cette fête et les félicita également du remarquable succès obtenu. Il les engagea à préparer de temps à autre des organisations de ce genre afin de fournir aux membres l'occasion de se rencontrer plus souvent et partant de se mieux connaître et apprécier. En définitive, c'est la succursale qui en bénéficiera et, indirectement, la Société elle-même. En terminant, M. Vallières déclara qu'il conserverait un excellent souvenir de cette fête et il ne doutait pas que ce sentiment serait partagé par tous ceux qui avaient eu l'avantage d'y prendre part.

Grand'Mère

Projet de clinique anti-tuberculeuse.

Les membres de notre conseil ont discuté avec avantage le projet de la création, à Grand'Mère, d'une clinique anti-tuberculeuse. Cette question avait déjà été mise à l'étude il y a quelque temps et des pourparlers eurent lieu à ce sujet entre M. le Maire Guibord et le Dr Lessard, du Bureau Provincial d'Hygiène. M. Lessard vient d'adresser une lettre au conseil avisant de tous les moyens à prendre pour la réussite du projet. M. Lessard recommande aux autorités municipales de s'organiser effectivement en vue de ce projet, que le Gouvernement consent à défrayer le tiers du maintien de cette clinique, que la cité est appelée à payer un tiers et que la compagnie ou l'organisation intéressée à l'érection de telle clinique doit défrayer la balance, le budget, les médecins et gardes-malades étant toutefois sujets à approbation par le Gouvernement.

Cette fameuse question intéresse vivement nos édiles qui l'étudieront sous toutes ses faces et y apporteront nous l'espérons une solution tout à fait favorable.

Opposition aux amendements à la Charte.

Le conseil, à l'unanimité décide de s'opposer aux amendements à la charte tels que présentés par M. Elzéar Dallaire et décide de prendre les services de M. l'avocat Auguste Desilets de cette ville pour représenter ses intérêts.

MM. F.-A. Sabbaton et Elwood Wilson, de Grand'Mère, à l'honneur.

Lors d'une récente assemblée de l'exécutif de la Compagnie Fairchild Aviation Limited, tenue à New-York, deux de nos distingués concitoyens, MM. F.-A. Sabbaton, Gérant du Laurentide Power Co. et Elwood Wilson, Ingénieur-Forestier de la Laurentide Co. ont été élus directeurs de cette importante compagnie d'aviation.

Les autres directeurs élus furent: MM. S.-N. Fairchild, de New-York, J.-A. Richardson, de Winnipeg et K.-C. Roa, de Montréal.

ST-ALEXIS DES MONTS

Mariage

Mercredi dernier, M. Léo Rouleau, de Glens Falls, N.-Y., conduisait à l'autel, Mlle Albina Guinard, fille de M. et Mme Hormidas Guinard, de cette paroisse.

M. H. Guinard servait de témoin à sa fille tandis que le marié était accompagné par M. Alphonse Plante.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé P. Mongrain, curé de la paroisse. Pendant la messe la chorale des Enfants de Marie, exécuta un beau programme de chant.

Mlle Antoinette Morin, chanta "Beau jour soit sans nuage". Mlle Germaine Milot, "Seigneur, combien est doux à l'âme". Mlle Rachel Lemay et Alice Boulanger, chantèrent "Mère de Dieu, bénis-sez-nous".

Après la cérémonie religieuse, la réception eut lieu chez les parents de la mariée, M. et Mme L. Rouleau, sont partis le même jour pour un voyage à New-York. Ils diront domicile à Glens Falls.

Naissances.

Marie - Hermance-Julienne, enfant de M. et Mme Louis Arsenault. Parrain et marraine: M. et Mme William Gauthier, de St-Paulin.

Marie-Aurore-Laurette, enfant de M. et Mme Louis Clément. Parrain et marraine: M. et Mme H. Fréchette.

Marie-Laurette-Clarina, enfant de M. et Mme Charles Lafrenière. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Baribeau.

Marie-Cécile-Jacqueline, enfant de M. et Mme Omer Giguère. Parrain et marraine: M. Alphonse Giguère et Mlle Cécile Giguère.

Marie-Yvette-Jeanne, enfant de M. et Mme Alcide Allard. Parrain et marraine: M. et Mme Philias Allard, de St-Paulin.

Joseph - Lucien-Réal, enfant de M. et Mme Donat Lambert. Parrain et marrain: M. et Mme Téléphore Giguère.

Décès.

M. Joseph Picard, âgé de 67 ans, vient d'être tué accidentellement par la chute d'un arbre qu'il était à abattre. La mort fut instantanée.

ST-STANISLAS

Nomination des conseillers de la paroisse de St-Stanislas.

La nomination des conseillers de la municipalité de la paroisse a eu lieu le 11 janvier courant: il y eut quatre candidats sur les rangs, et comme il n'y avait que trois sièges vacants il y eut votation le lendemain. Le résultat fut le suivant: M. Henri Charest, 88 voix; M. Elzéar Lafontaine, 89; M. Napoléon Bordeleau, 40; M. Sinaï Pronovost, 49.

M. Sinaï Pronovost a été vainqueur avec 9 de majorité.

Marguillier.

M. William Guillemette a été nommé marguillier, remplaçant M. Rodolphe Mongrain, sortant de charge.

STE-FLORE

Triduum

Dimanche après-midi, le 15, se terminait par la bénédiction de la statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, un triduum prêché par un Rév. Père Rédemptoriste. Après le sermon on fit la procession avec la statue portée par quatre garçons et précédée de douze fillettes, toutes de blanc habillées et portant des fleurs. L'église était solennellement décorée pour la circonstance.

Puisse la petite Sainte, répandre "une pluie de roses" sur chaque famille de la paroisse.

Quarante-Heures.

La semaine dernière, avait lieu au couvent, les exercices des Quarante-Heures. Plusieurs personnes ont su profiter de ces jours de prières et de recueillement et sont allées visiter Jésus-Hostie, exposé à l'adoration en la blanche chapelle du couvent des Filles de Jésus.

Ski

Le ski est devenu le sport favori. Aussi, faut-il voir avec quel entrain les amateurs grimpent la montagne, afin d'exécuter des sauts plus ou moins réussis... Qu'importe! Paris ne s'est pas fait en un jour et plusieurs promettent pour l'avenir.

En visite.

Mlle Elodia Dupont et Jeanne Bouchard, ont passé quelques jours à St-Boniface, chez des parents.

GENTILLY

Funérailles de Mme Charles Beaudoin.

Récemment, ont eu lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme Charles Beaudoin, née Eva Baron, décédée à l'hôpital de Montréal. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Garand qui chanta aussi le service. Le chant, sous l'habile direction de M. le notaire Rheault, maître de chapelle fut très bien rendu.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, seize enfants vivants, dont une fille religieuse chez les RR. Soeurs de la Providence à Montréal. La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies.

—La semaine dernière, les RR. Soeurs Grises de Nicolet, sont venues faire leur quête annuelle à Gentilly. Ce sont les RR. Soeurs Marie-de-Lourdes, fille de M. Emile Carignan, et Soeur St-Luc, fille de M. Borromée Beaudet. Elles ont rapporté la jolie somme de \$555.50.

De passage.

Mlle Rosetta Mercier, de St-Jacques de Parisville, chez son oncle M. Zéphirin Mailhot.

—Mlle Alice Proulx, de Contrecoeur, chez sa sœur Mme Majorique Poliquin.

—Mlle Jeanne Tourigny, de Montréal, chez son père M. le notaire J.-L. Tourigny.

—M. et Mme Alphonse Deshaies de Deschailons, chez M. Arthur Beauchêne.

—Mme Paul Ricard, de Bécancour, chez sa sœur Mme Emile Tourigny.

—M. Louis Baribeau, agronome, est de retour d'une promenade à St-Casimir.

Election des conseillers.

Les élections municipales viennent d'avoir lieu pour le village et la paroisse. Pour le village, MM. Omer Cossette et Lucien Poliquin ont été élus par acclamation.

Pour la paroisse, M. Damien Beaudet, Napoléon Spénard, Donat Genest furent le choix de la population.

ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE

Décès.

Le 20 janvier est décédé M. Elphège England, époux de Clémentine Paquin. Le défunt n'était âgé que de trente ans.

Le service et la sépulture eurent lieu le 23 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus lui rendre un suprême témoignage d'affection. M. le curé C.-B. Veillet officiait. Mme Octavien Bergeron, touchait l'orgue. Les porteurs furent MM. Emile Paquin, A. Paquette, Joseph Dauphinais, Téléphore Thérien. Le deuil était conduit par son épouse, son père, M. Octavien England, sa belle-mère, Mme O. England, MM. et Mmes Jacques Paquin, A. Duperreault, Fortunat Bussière, Monzo Lambert, de Montréal; MM. Adolphe Thérien, Joseph Thérien, Alcm. Enrichon, Hilaire Beaulieu, Léonidas Thérien, Armand Tessier, Roland Lafrenière, de St-Damien de Brandon; Rosaire Paquin, Mlle Albina Paquin, Mlle Marie-Rose Paquin, M. et Mme Agapit Paquin, M. Amable Hubert, Zénon Beausoleil, de St-Didace; M. et Mme Ludovic Hubert, de Woonsocket, MM. Emilien Dauphinais, Gédéon et Siméon Provost, Asmond et S. Beausoleil, Henri Beausoleil, M. et Mme Arthur Paquin, M. Chs Paquin, MM. Olympe, Ernest, Arthur Gingras, Azarias Baril et M. Asmond Paquin, de St-Gabriel de Brandon.

BATISCAN

M. le chanoine P. A.-A. Bellemare et M. l'abbé Paul S. de Carufel ont assisté aux Quarante-Heures de Champlain, la semaine dernière.

—Mme Conrad Godcher est en promenade à Montréal actuellement.

—M. Henri Méthot, de Québec était dimanche en visite chez M. Isaïe Marchand.

—MM. Bruno et Octave Germain, de Deschambault, étaient dernièrement de passage chez M. Chs H. Gouin.

—Mlle Gilberte St-Cyr passe quelques jours aux Trois-Rivières, chez sa sœur Mme R. Déglise.

—Mme Jos. P. Bennett, de Chicoutimi, était la semaine dernière, en visite chez M. E. Veillet.

—Mlle F. Limoges, de Montréal, est en promenade chez M. D.-A. Desroches.

—M. Philippe Cossette passe quelque temps à Windsor, Ont.

—M. Léon Labissonnière, de Montréal, était ces jours derniers de passage chez M. Alex. Lahaye.

Election de marguillier.

M. Elzéar Brunelle a été nommé

mé marguillier en remplacement de M. Emile St-Cyr sortant de charge.

Statistiques

Dans le cours de l'année 1927, il y a eu en cette paroisse 46 naissances, 25 sépultures et 5 mariages.

—Ont été nommés conseillers: MM. Joseph Massicotte, Joseph Montambeault et Adélard Duval.

Décès.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jacques Lahaye, fils de M. et Mme Alex. Lahaye, décédé la semaine dernière et dont les funérailles eurent lieu le 19 courant.

Courrier de Grand'Mère

Notre équipe senior de hockey, le Grand'Mère, a joué sa plus belle partie de la saison alors qu'elle recevait dernièrement la visite de l'équipe de La Tuque. Les visiteurs ne purent remporter la victoire qu'après une période supplémentaire de dix minutes. Aucun point ne fut enregistré de part et d'autre dans les trois premières périodes.

Ce qui fit la force de nos gars fut leur jeu vite, un vrai beau jeu de combine, chaque homme gardant ses positions, ne jouant que rarement le jeu individuel.

Une foule de plus de mille spectateurs s'étaient massés sur les abords de la patinoire en dépit de la très froide température que nous avions et la foule ne ménagea pas ses applaudissements pour les coups superbes des joueurs.

Nos gars nous ont prouvé une fois de plus quand ils ont de la pratique et de l'entente ils peuvent rivaliser sans crainte à leurs rudes adversaires du nord. Et si La Tuque ont enregistré une victoire sur nos gars ils l'ont sûrement gagnée.

Dès la première période le jeu fut très vite et beau.

Il n'y eut que très peu de pénalités et il n'y eut que très peu de "off sides".

Le gardien des buts du Grand'Mère Turgeon s'est révélé un joueur de grand mérite, il a fait face à l'attaque des gars de La Tuque avec un sang froid et un talent digne d'un professionnel, nous ajouterons toutefois qu'il fut grandement aidé par ses défenses Tom Richardson et Pat Hayes qui ont eux aussi joué gros jeu.

Cooper, Goodacre et Neville, de même que Houde, et nos joueurs Lemay et Berthiaume ont fièrement gagné leurs épaulettes, leur beau jeu de passes leur a valu maints applaudissements. Neville a des passes superbes de Mongrain et de Lajoie. Pat Hayes a fait de belles montées vers les filets de Duchaine, et ce dernier ne paraissait pas du tout priser les "shoots" de Hayes.

Dans la période supplémentaire, La Tuque a tout prix remporté la victoire, les ayant sur le terrain vers les buts de Turgeon et purent compter le premier point de la partie, ce fut Charland qui réussit à tromper la vigilance de Turgeon et loger la rondelle. Animé par ce premier succès ils continuèrent à jouer gros jeu et purent vers la fin de la période compter le deuxième et dernier point qui leur donna la victoire par un score final de 2 à 0.

L'arbitre Dave Power a rempli sa tâche ingrate à la satisfaction de tous.

Voici l'alignement et le sommaire de cette partie:

La Tuque

Duchêne	Buts	Turgeon
Braithwaite	Déf.	Richardson
Mongrain	Déf.	Cooper
Charland	Centre	Goodacre
Bauville	Aile d. Houde	
Lajoie R.	" g. Neville	
Lajoie S.	Subs.	Hayes
Bouchard		Lemay
		Berthiaume
		Morrow

Arbitre: Dave Power.
Juges des buts: W. Vanasse, Bert Connors. Chronométrateurs: H. Holebrooke et J.-P. Emile Desjardins.

Première période, pas de point.
Deuxième période, pas de point.
Troisième période, pas de point.
Période supplémentaire, La Tuque, Charland, 2.30 m. La Tuque, Lajoie, 7 m.

Dans une superbe partie jouée à Grand'Mère, sur notre patinoire locale devant une grande foule d'amateurs notre équipe junior le Roy & Nicole a facilement eu raison de l'équipe indépendante Victoria, des Trois-Rivières, par un score final de 6 à 2. Le Roy & Nicole fidèle à sa devise de ne pas se laisser battre, cette année a enregistré à cette rencontre sa quatrième victoire de la saison.

Ce sont des jeunes qui sont dans l'alignement du Roy & Nicole mais ils nous ont prouvé une fois de plus dimanche dernier qu'ils marchent à grands pas vers de brillants succès dans ce sport. Leur beau jeu d'ensemble, leur parfaite entente entre eux et leur jeu très vite nous font espérer d'eux un bel avenir dans ce sport favori de notre population.

A l'occasion de son prochain départ pour Le Pas, Manitoba, où il entre au service d'une importante compagnie minière, M. G. L. Burge, de la compagnie d'aviation Fairchild, et Mme Burge ont donné une réception à leurs amis de Grand'Mère, au Laurentide Inn, suivie d'une partie de badminton au "petit club". M. Burge était avantageusement connu à Grand'Mère et son départ sera vivement regretté de tous.

Marie est la voie par laquelle le Sauveur est venu à nous. Efforçons-nous d'aller à Jésus par le moyen de Marie.

Saint Bernard.

Le 20 janvier est décédé M. Elphège England, époux de Clémentine Paquin. Le défunt n'était âgé que de trente ans.

Le service et la sépulture eurent lieu le 23 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus lui rendre un suprême témoignage d'affection. M. le curé C.-B. Veillet officiait. Mme Octavien Bergeron, touchait l'orgue. Les porteurs furent MM. Emile Paquin, A. Paquette, Joseph Dauphinais, Téléphore Thérien. Le deuil était conduit par son épouse, son père, M. Octavien England, sa belle-mère, Mme O. England, MM. et Mmes Jacques Paquin, A. Duperreault, Fortunat Bussière, Monzo Lambert, de Montréal; MM. Adolphe Thérien, Joseph Thérien, Alcm. Enrichon, Hilaire Beaulieu, Léonidas Thérien, Armand Tessier, Roland Lafrenière, de St-Damien de Brandon; Rosaire Paquin, Mlle Albina Paquin, Mlle Marie-Rose Paquin, M. et Mme Agapit Paquin, M. Amable Hubert, Zénon Beausoleil, de St-Didace; M. et Mme Ludovic Hubert, de Woonsocket, MM. Emilien Dauphinais, Gédéon et Siméon Provost, Asmond et S. Beausoleil, Henri Beausoleil, M. et Mme Arthur Paquin, M. Chs Paquin, MM. Olympe, Ernest, Arthur Gingras, Azarias Baril et M. Asmond Paquin, de St-Gabriel de Brandon.

M. Sinaï Pronovost a été vainqueur avec 9 de majorité.

Marguillier.

M. William Guillemette a été nommé marguillier, remplaçant M. Rodolphe Mongrain, sortant de charge.

STE-FLORE

Triduum

Dimanche après-midi, le 15, se terminait par la bénédiction de la statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, un triduum prêché par un Rév. Père Rédemptoriste. Après le sermon on fit la procession avec la statue portée par quatre garçons et précédée de douze fillettes, toutes de blanc habillées et portant des fleurs. L'église était solennellement décorée pour la circonstance.

Puisse la petite Sainte, répandre "une pluie de roses" sur chaque famille de la paroisse.

Quarante-Heures.

La semaine dernière, avait lieu au couvent, les exercices des Quarante-Heures. Plusieurs personnes ont su profiter de ces jours de prières et de recueillement et sont allées visiter Jésus-Hostie, exposé à l'adoration en la blanche chapelle du couvent des Filles de Jésus.

Ski

Le ski est devenu le sport favori. Aussi, faut-il voir avec quel entrain les amateurs grimpent la montagne, afin d'exécuter des sauts plus ou moins réussis... Qu'importe! Paris ne s'est pas fait en un jour et plusieurs promettent pour l'avenir.

En visite.

Mlle Elodia Dupont et Jeanne Bouchard, ont passé quelques jours à St-Boniface, chez des parents.

Prochain Congrès de la Raquette à Montréal



1.—Le congrès des raquetteurs est toujours l'occasion d'une grande parade dans les rues de la ville où il a lieu. 2.—Initiation d'un raquetteur aux émotions du "bouncing". 3.—L'église Notre-Dame de Montréal où, le 5 février, sera célébrée une messe solennelle à laquelle assisteront tous les raquetteurs. 4.—M. C.-H. Lalonde, président du Comité du Congrès des Raquetteurs de Montréal.

Le vingtième anniversaire de la fondation de l'Union Canadienne des Raquetteurs sera célébré d'une manière éblouissante cette année, au cours d'un grand congrès qui sera tenu à Montréal les 3, 4, 5 et 6 février prochain. L'éclat de cette célébration sera encore rehaussé par le fait que le Club Canadien de St-Henri célébrera concomitamment le cinquantième anniversaire de sa propre fondation.

Cet événement revêtira un caractère vraiment international par le fait que l'Union Américaine des Raquetteurs, recrutant au-delà de 1,500 membres dans les États du New-Hampshire et du Massachusetts, et dont la fondation remonte à peine à trois ans, tiendra son congrès de concert avec l'Union Canadienne des Raquetteurs. De plus, la section des Raquetteurs du Manitoba a décidé d'envoyer des représentants

pour les courses en raquettes qui seront organisées. Des coureurs de toutes les parties du Canada, de même que des États-Unis, entreront donc en lice et le championnat du monde se décidera au cours de ce congrès, qui promet de remporter un succès sans précédent.

Le congrès, de Montréal d'une ampleur telle, qu'il réunira et groupera près de 10,000 personnes, sera sous les auspices de l'Union des Clubs de Raquetteurs de la métropole. L'organisation bat actuellement son plein et l'on a déjà entamé les préparatifs du grand carnaval, qui sera, pendant de cette manifestation et ne contribuera pas peu à l'importance de ce ralliement de nos joyeux lurons. Son Honneur le maire Médéric Martin, de Montréal, a bien voulu accorder son patronage à cette célébration, et il a, en conséquence, donné des instructions pour l'organisation d'un grand banquet

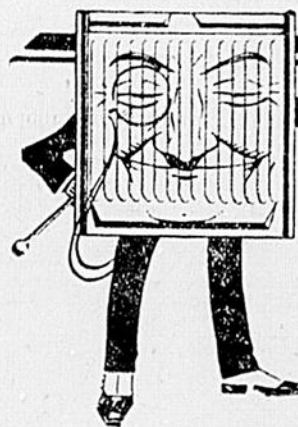
à la cité de Montréal offrira à ses hôtes, le dimanche soir, 5 février prochain. Dans la matinée du même jour, les membres de tous les clubs présents au Congrès assisteront à une messe solennelle célébrée, à leur intention, à l'église Notre-Dame.

Nos chemins de fer feront aussi leur part pour assurer la plus grande affluence possible de visiteurs dans la métropole, à l'occasion de ce joyeux événement. Le Pacifique Canadien a consenti des taux de passage réduits en vue de cette occasion et il organisera des excursions spéciales de tous les points de la province de Québec et des États-Unis, où il existe des clubs de raquetteurs, afin de faciliter à ceux-ci, ainsi qu'à leurs amis, le voyage à Montréal. L'on escompte que plusieurs milliers de personnes pourront ainsi bénéficier des réductions de taux accordées pour cette circonstance particulière.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Hôtel de style—dernier mot en fait de confort moderne. Service bilingue. Prix modérés.



"Je suis le Bardeau en Métal le plus répandu au Monde"

Cette forme de couverture, le bardeau "George" est favorablement connue de milliers de fermiers.

Le bardeau "George" fait de la meilleure feuille "Queen's Head," fortement galvanisée, renforcit un toit et le met à l'épreuve des ravages